

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

LA SOCIÉTÉ UNIVERSELLE DE FILMS

ANNONCE

LUCIEN BAROUX
GEORGES FLAMANT
BLANCHETTE BRUNOY
et
JULES BERRY

dans



Ch
DESMÉ

Le GRAND COMBAT

RÉALISATION DE BERNARD-ROLAND

Adaptation de Henri DECOIN et Marcel RIVET - Dialogue de Henri DECOIN

DISTRIBUTEURS :

Grande Rég. Paris.

Films VOG

Région de Bordeaux
Toulouse, Lyon

SELB Films

Scénario original de Marcel RIVET

Musique de Georges VAN PARYS

avec

JIMMY GAILLARD

avec

SUZANNE DEHELLY

DISTRIBUTEURS :

Région de Marseille
Sphinx Film

Région de Lille
Desmat et Malbrancke

Afrique du Nord
Sénociné Nord-Africain

Il faut encore faire mention des résultats sans précédents

obtenus par

LA SYMPHONIE FANTASTIQUE

CONTINENTAL FILM

QUI BAT DANS TOUTE LA FRANCE

Tous les records d'exploitation!



à Paris

NORMANDIE
OLYMPIA
MOULIN-ROUGE

226.488 spectateurs
5.052.040^f₂₀ de recettes

à Bordeaux

BAT TOUS SES RECORDS. ATTEIGNANT

LE CAPITOLE (en 3 semaines) 448.838 frs de recettes

Un film délicieux et malicieux!

Coup de foudre



LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
29, Rue Marsoulan, Paris (12^e) - Did. 85-35

PARTIE OFFICIELLE

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CINÉMA - COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

LOIS, ARRÊTÉS ET DÉCRETS PARUS A L'OFFICIEL

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

LOI N° 475 DU 8 AVRIL 1942 RELATIVE A L'ASSURANCE DES RISQUES RESULTANT DE L'ÉTAT DE GUERRE POUR LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE.

(J. O. du 5 juillet 1942)
Nous, Maréchal de France, Chef de l'Etat français,
Le Conseil des Ministres entendu,
Décrétons,

Article 1^{er}. — Les producteurs de films cinématographiques, régulièrement autorisés conformément à l'article 1^{er} de la loi du 26 octobre 1940 portant réglementation de l'industrie cinématographique, peuvent être assurés par l'Etat français contre les risques résultant de l'état de guerre et consécutifs à l'arrêt dans la production d'un film ou à l'impossibilité de son exploitation.

Une commission, dont la composition sera fixée par arrêté du Secrétaire d'Etat chargé de l'Information et du Secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances, déterminera les conditions dans lesquelles s'effectueront les versements au Trésor de la prime d'assurance et le règlement des sinistres.

Article 2. — Il est ouvert dans les écritures du Trésor un compte spécial : « Assurance contre les risques résultant de l'état de guerre pour l'industrie cinématographique ».

Sont portés en recettes au dit compte, le montant des primes versées par les producteurs, les versements en restitution en cas de reprise de l'exploitation du film et les

indemnités auxquelles l'Etat peut prétendre au lieu et place des producteurs sinistrés.

Sont portés en dépenses, le montant des indemnités en cas de sinistres visés par le présent acte et les dépenses résultant du fonctionnement de l'assurance.

Article 3. — Le présent décret sera publié au Journal officiel et exécuté comme loi de l'Etat.

Fait à Vichy, le 8 avril 1942.

PH. PÉTAÏN.
Par le Maréchal de France, Chef de l'Etat français :

L'Amiral de la Flotte,
Vice-Président du Conseil,
Ministre chargé de l'Information,
A. DARLAN
Le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances,
YVES BOUTHILLIER.

ARRÊTÉ FIXANT LE PRIX DE VENTE ET DE LOCATION DU MATÉRIEL DE PUBLICITÉ UTILISÉ DANS L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE.

(Bulletin Officiel des Services des Prix du vendredi 3 juillet 1942)

Le Ministre Secrétaire d'Etat aux Finances et le Secrétaire d'Etat à l'Information,

Vu la loi du 21 octobre 1940, modifiant, complétant et codifiant la législation sur les prix,

Vu l'avis du Comité central des Prix,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. — Les distributeurs de matériel de publicité utilisé dans l'industrie cinématographique sont autorisés à pratiquer pour ces articles les prix de vente et de location suivants (toutes taxes comprises) :

Prix de vente des affiches et affichettes :

Affiches 120 x 160 16 fr.
Affiches 160 x 240 32 fr.
Affichettes 7 fr.

Prix de location des photos cartoline :

Pour les établissements jouant toute la semaine : 4 fr.
Pour les établissements jouant du mercredi au dimanche : 3 fr.
Pour les établissements jouant samedi et dimanche : 2 fr.

Prix de location des agrandissements en couleurs :

Pour les établissements jouant toute la semaine : 10 fr.
Pour les établissements jouant du mercredi au dimanche : 8 fr.
Pour les établissements jouant samedi et dimanche : 5 fr.

Art. 2. — Les secrétaires généraux intéressés et les préfets sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur à compter de la date de sa publication au Bulletin Officiel des Services des Prix.

Fait à Paris, le 30 juin 1942.

Pour le Ministre Secrétaire d'Etat aux Finances et par délégation :

ZAFFREYA.
Pour le Secrétaire d'Etat à l'Information et par délégation :
LOUIS E. GALEY.

NOTA. — Le C.O.I.C. a, d'autre part, décidé qu'en cas de perte ou de détérioration, le prix de remboursement du matériel de publicité serait :

Pour les photos cartoline : 10 fr.
Pour les agrandissements en couleurs : 40 francs.

ORDONNANCES DES AUTORITÉS D'OCCUPATION

Le C.O.I.C. attire à nouveau l'attention de ses ressortissants sur l'Ordonnance des Autorités d'Occupation du 28 avril 1942 concernant l'utilisation des déchets de films, des vieux films et des bandes de pellicule destinés à la destruction.

Cette ordonnance concerne toutes les personnes — y compris les gérants de sociétés non autorisées — qui détiennent des stocks de films ou savent où ceux-ci se trouvent entreposés.

Il importe, en effet, sous peine des sanctions sévères prévues à l'article 8 de cette Ordonnance que les retardataires fassent d'urgence la déclaration du matériel prévu à la Filmsprüfstelle der Propaganda Abteilung in Frankreich, 33, Champs-Élysées, Paris. Les demandes de dérogations prévues à l'article 7 de la présente Ordonnance doivent être adressées au C.O.I.C., 92, Champs-Élysées.

ORDONNANCE DU 28 AVRIL 1942 CONCERNANT L'UTILISATION DES DÉCHETS DE FILMS, DES VIEUX FILMS ET DES BANDES DE PELLICULE DESTINÉS A LA DESTRUCTION.

(VOBLF du 30 avril 1942)

Article 1^{er}. — Quiconque détient des déchets de films, des vieux films ou des bandes de pellicule destinées à la destruction, de tout format, a l'obligation :

a) de déclarer la détention de ce matériel jusqu'au 31 mai 1942 au plus tard à la Filmsprüfstelle der Propaganda Abteilung in Frankreich beim Militärbefehlshaber in Frankreich, et

b) de livrer ce matériel à une entreprise autorisée par le Militärbefehlshaber in Frankreich à utiliser ce matériel pour la fabrication de produits chimiques.

Article 2. — Sont considérés comme déchets de films, vieux films et bandes de

pellicule destinées à être détruites, aux termes de la présente ordonnance :

a) la pellicule vierge détériorée ou douteuse, les chutes de travail et les produits intermédiaires du façonnage, les chutes de montage et les prises de vues tournées plusieurs fois pour des films sortis en France depuis plus de deux ans, à l'exclusion des documents originaux d'actualité. En outre, doivent être déclarées les copies dont l'exploitation est terminée et les négatifs qui ne peuvent plus servir au tirage de copies;

b) les positifs, les négatifs, les contre-types de négatifs, les contre-types de positifs de tous les films qui, depuis plus de deux ans n'ont pas eu de projection publique dans le territoire français occupé, pour autant que la valeur commerciale de ces films ne puisse être prouvée;

c) tous les négatifs, positifs, les contre-types de négatifs, les contre-types de positifs des films qui sont interdits en vertu de

l'Ordonnance du 9 septembre 1940, concernant l'admission de films à la présentation publique (Voblf, p. 80) ou qui ont été saisis en vertu de l'Ordonnance du 17 octobre 1940, concernant la saisie et la fabrication des négatifs de films (Voblf, page 116).

Article 3. — La déclaration doit contenir les indications détaillées ci-dessous et être faite en forme de liste en triple exemplaire :

a) nature de la pellicule d'après le paragraphe 2a, 2b et 2c, de la présente ordonnance;

b) titre ou numéro de visa du film;

c) nom du producteur;

d) indications sur l'identité du film, par exemple, acteur principal, metteur en scène, etc., etc...;

e) longueur du film;

f) longueur totale de la pellicule entrant en ligne de compte;

DOCUMENTS OFFICIELS CONCERNANT L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

g) nature de la pellicule (acétate ou nitrate);

h) lieu où elle est actuellement entreposée.

Article 4. — (1) Les films que la Filmprüfstelle de la Propaganda Abteilung beim Militärbefehlshaber in Frankreich, désigne pour être détruits, doivent, à la demande de ce service, être livrés à une entreprise autorisée à utiliser de telles matières. La livraison doit être faite par catégorie : pellicule au nitrate, à l'acétate, et pellicule vierge suivant marque de fabrique.

(2) Jusqu'au rappel par la Filmprüfstelle der Propaganda Abteilung in Frankreich, les dispositions de l'Ordonnance du 17 octobre 1940 (p. 116), concernant la saisie et la fabrication de négatifs de films, res-

tent en vigueur à l'égard des films destinés à la destruction.

(3) Une fois l'opération terminée, l'entreprise intéressée en rendra compte à la Filmprüfstelle der Propaganda Abteilung.

Article 5. — (1) Le paiement du matériel de film sera effectué par l'entreprise de récupération intéressée au cours du jour fixé par le Service du Contrôle des Prix.

(2) Les mesures prises en vertu de la présente ordonnance, ne donnent pas droit à des demandes de dommages-intérêts.

Article 6. — La répartition des produits récupérés est du ressort du Militärbefehlshaber in Frankreich.*

Article 7. — La Filmprüfstelle peut autoriser des exceptions à l'obligation de la

livraison. Des demandes d'exemption de livraison doivent être adressées par la personne intéressée à la Filmprüfstelle par l'intermédiaire du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique. A ces demandes, doit être jointe une note exposant l'intérêt particulier que présentent les films en question avec l'indication du lieu d'entrepôt nécessaire pour ces films.

Article 8. — Les infractions à la présente Ordonnance sont passibles des peines de prison et d'amende ou de l'une de ces peines. Le matériel non déclaré ou non livré pourra être confisqué.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

* Est compétente la Wirtschaftsabteilung Referat Chemie.

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

BULLETIN DE SANTÉ

M. Albert Trarieux qui, comme nous l'avons annoncé, avait dû démissionner de son poste de membre du Comité de Direction du C.O.I.C. pour subir une opération chirurgicale, vient d'entrer en convalescence. Nous lui adressons tous nos vœux de prompt rétablissement.

GALAS DE BIENFAISANCE

Il est rappelé à MM. les Exploitants que l'organisation dans leur salle d'un gala de bienfaisance, quel que soit le caractère de celui-ci, implique :

1° une demande d'autorisation en bonne et due forme qui doit parvenir au Groupe des Exploitants, 92, av. des Champs-Élysées, Paris (8^e), dix jours au moins avant la séance.

2° l'envoi aux Œuvres sociales du C.O.I.C., 1, avenue Hoche, Paris (8^e), d'un bordereau de déclaration de recettes en double exemplaire dans les quarante-huit heures qui suivent les manifestations autorisées.

Les formulaires seront communiqués sur demande aux Œuvres sociales du C.O.I.C.

ADMISSION OBLIGATOIRE DANS LES CINÉMAS DE PORTEURS DE CARTES DE SERVICE DU CONTRÔLE CINÉMATOGRAPHIQUE DE L'ÉTAT FRANÇAIS

La Direction Générale du Cinéma attire l'attention des Exploitants sur la carte de Service du Contrôle cinématographique de l'Etat français.

Le porteur de cette carte doit avoir accès dans toutes les salles de cinéma, quels que soient le jour et l'heure, et être mis à même d'exercer la mission de contrôle qui lui est confiée.

ÉTAT FRANÇAIS
VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL
(Service du Cinéma)
SERVICE DU CONTRÔLE CINÉMATOGRAPHIQUE
CARTE DE SERVICE
Rigoureuse et personnelle
Valable jusqu'au
Délivrée à M
Décret du 7
Article 8
Le porteur aura accès dans toutes les salles à toute heure et il devra être mis à même d'exercer la mission de contrôle qui lui est confiée.
Pour le Vice-Président du Conseil

ÉTAT FRANÇAIS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
ET DES FINANCES
DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES
Le Titulaire de la présente carte a droit à l'exonération de l'impôt dans les salles de spectacles cinématographiques
Le Directeur des Contributions Indirectes
Signature du Titulaire

Le versement d'une redevance sur les bénéfices est devenu facultatif et les organisateurs pourront faire profiter les Œuvres sociales du Cinéma du fruit de leur action d'entraide et de solidarité dans la mesure qu'ils jugeront équitable.

INDEMNITÉ EXCEPTIONNELLE ALLOUÉE AUX SALARIÉS TRAVAILLANT DANS DES LIEUX EXPOSÉS

Un arrêté du 9 janvier 1942 prévoit un indemnité exceptionnelle allouée aux salariés travaillant dans des lieux exposés.

Le décret du 20 janvier 1942 a institué un fonds de compensation destiné à rembourser les employeurs jusqu'à concurrence des 4/5 du montant des indemnités ainsi versées à leur personnel.

Nous invitons les Chefs d'Entreprises cinématographiques à ne payer ces indemnités qu'après accord, soit avec l'Inspecteur du Travail de leur région, soit avec le Service social du C.O.I.C., lequel possède toute la documentation voulue à ce sujet.

PRESENTATIONS CORPORATIVES

PARIS

LUNDI 21 JUILLET, 10 h., Aubert-Palace :

Andorra ou les Hommes d'Airain (Gallia Ciné).

JEUDI 23 JUILLET, 10 h., Balzac :

Le Chevalier noir (Zénith Films).

JEUDI 30 JUILLET, 10 h., Balzac :

Alerte aux Blancs (Zénith Films).

BORDEAUX

LUNDI 6 JUILLET, Olympia :

Le Prince charmant (Midi Cinéma Location).

MARDI 7 JUILLET, Olympia :

L'Amant de Bornéo (Midi Cinéma Location).

MARDI 7 JUILLET, 10 h. 45, Cinéma Intendance :

Une Romantique Aventure (Zénith Films).

MERCREDI 8 JUILLET, 10 h. 45, Cinéma Intendance :

Une Aventure de Salvator Rosa (Zénith Films).

MERCREDI 8 JUILLET, Olympia :

Le Destin fabuleux de Désirée Clary (Midi Cinéma Location).

JEUDI 16 JUILLET, 10 h., Cinéma Intendance :

Vie privée (Gallia Ciné).

VENDREDI 17 JUILLET, 10 h., Cinéma Intendance :

Andorra ou les Hommes d'Airain (Gallia Ciné).

PREMIERES REPRESENTATIONS PUBLIQUES

PARIS

VENDREDI 17 JUILLET

Signé : Illisible (Sirius) au Biarritz et au Français :

JEUDI 23 JUILLET

La Comédie du Bonheur (Discina) à Marivaux et au Marbeuf.

BORDEAUX

MERCREDI 8 JUILLET, Olympia :

Saturnin de Marseille (Midi Cinéma Location).

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

BI-MENSUEL

N° 45

25 JUILLET 1942

12 Fr.

ABONNEMENTS

France et Colonies : Un an 180 fr. — Union Postale : 300 fr. — Autres Pays : 375 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.

Les 371 Salles du Nord et du Pas-de-Calais ont totalisé 30 millions de recettes pendant le premier trimestre 1942

Dans son premier numéro, notre confrère de Lille, *Nord-Cinéma*, a publié les statistiques établies et communiquées par le Syndicat des Directeurs des Cinémas du Nord et du Pas-de-Calais concernant les recettes des salles de ces deux départements pendant le premier trimestre 1942.

En voici les chiffres essentiels : A la date du 2 avril 1942, le nombre total des salles en exploitation dans le Nord et le Pas-de-Calais était de 371 se répartissant en 332 salles de format standard et 39 de format réduit. Les recettes brutes de ces salles — au cours du premier trimestre 1942 — se sont élevées à 30.135.547 fr. 80 laissant, après déduction de 2.615.452 fr. 60 pour les droits et taxes, une recette nette totale de 27.520.095 fr. 20. Sur cette somme, la part revenant aux films a été de 9.309.475 fr. 25.

Le nombre des spectateurs pour ce même trimestre s'est élevé à 5.393.479 donnant, en se basant sur les recettes brutes, 5 fr. 587 comme prix d'entrée moyen payé par chaque spectateur. Enfin, il ressort de ces statistiques que 13,86 % d'habitants du Nord et 11,40 % d'habitants du Pas-de-Calais sont allés régulièrement au cinéma chaque semaine du premier trimestre 1942.

A signaler que les recettes du premier trimestre 1942 marquent une diminution de 2.327.031 fr. 45 par rapport au quatrième trimestre 1941.

Une session de la Chambre Internationale du Film aura lieu à Bruxelles du 26 au 31 juillet

Du 26 au 31 juillet se tiendra à Bruxelles une session des sections *Exploitation, Amortissements et Importation-Exportation* de la Chambre Internationale du Film. Trente-cinq délégués, représentant seize nations affiliées à la C.I.F., participeront aux travaux de cette session.

M. Hans Steinbach, adjoint de M. Karl Melzer, Secrétaire général de la C.I.F., vient de passer quelques jours à Bruxelles pour mettre au point avec les organisations corporatives belges et M. C. Damman, exploitant belge, président de la Section Exploitation, qui a son siège à Bruxelles, la préparation de cette session.

AU « NORMANDIE » LES RECETTES DES INCONNUS DANS LA MAISON SE SONT ÉLEVÉES AU CHIFFRE RECORD DE 4.348.108 FRANCS

Nous avons publié dans le dernier numéro du *Film* une publicité concernant les records de recettes obtenus au Normandie par la production de Continental Films distribuée par l'A.C.E. : *Les Inconnus dans la Maison*.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir noter que c'est du 16 mai au 30 juin, soit en six semaines, que cette recette record de 4.348.108 fr., représentant 154.975 entrées — chiffres uniques dans l'exploitation parisienne — a été obtenue.

PIERRE BLANCHAR VA DÉBUTER DANS LA MISE EN SCÈNE

On annonce officiellement les prochains débuts de l'excellent acteur Pierre Blanchar comme metteur en scène. Il va réaliser, pour Pathé-Cinéma, *Un Mois à la Campagne*, dont le sujet vient d'être autorisé.

"DÉSIRÉE CLARY" SORTIRA LE 10 SEPTEMBRE AU MARIVAUX

Le film de Sacha Guitry, *Le Destin fabuleux de Désirée Clary* (prod. C.C.F.C.) sortira à Paris en exclusivité le 10 septembre prochain à la Salle Marivaux.

PAUL HORBIGER A PARIS

Le sympathique artiste viennois Paul Hörbiger a été l'hôte de Paris pendant quelques jours. A cette occasion, l'A.C.E. avait organisé, en l'honneur de sa vedette, une réunion à laquelle assistaient les représentants de la Presse.

Paul Hörbiger, représentant par excellence le caractère viennois, a paru dans un nombre de films considérable; parmi les plus récents, chacun se souvient de sa création si émouvante de vérité du Docteur Kobschmuller dans *La Mère*. Ses rôles dans *Opérette*, *Nuits de Vienne*, *Histoire de Vienne*, sont également ceux que l'on n'oublie pas.



(Photo Ufa)

Nous reverrons Paul Hörbiger, toujours jovial et souriant, dans *Valse triomphale*, qui doit sortir prochainement, puis dans le film de Zarah Leander, *Un Grand Amour*, où il incarne un directeur de théâtre. La dernière production dans laquelle il vient de tourner est *Vienne 1910*.

Prochainement, il doit créer, sous la direction de Tourjansky, metteur en scène qui vient de réaliser pour la U.F.A. *Illusion*, un film inspiré de l'opéra-comique de Léocavallo, dont le titre sera *Ris donc Paillasses*, et où il aura comme partenaire une jeune artiste dont ce sera presque les débuts, Marthe Mayen.



Madeline Sologne, Jean Marchat et Aïmos dans *L'Appel du Bled*, film réalisé par Maurice Gleize dans le Sud-Algérien. (Photo Gén. Franç. Cinémat.)



Une scène originale de *La Nuit fantastique*, avec Fernand Gravey et Micheline Presle. Ce film très original de Marcel L'Herbier remporte actuellement un grand succès au « Colisée ». (Photo U.T.C.)

LES JUIFS EXCLUS DE L'INDUSTRIE DU SPECTACLE EN ITALIE

La *Gazetta Ufficiale* du Royaume d'Italie vient de publier une loi excluant de l'industrie du spectacle tous les éléments de race juive.

Désormais, toute occupation dans cette industrie est interdite aux Italiens, étrangers ou apatrides de race juive ainsi qu'aux sociétés représentées, administrées ou dirigées entièrement ou partiellement par des individus de cette race.

Sont interdits en particulier la production de films, de sujets, de scénarios auxquelles auraient collaboré des personnes de race juive.

A Florence, vient d'avoir lieu le concours du Film Européen de la Jeunesse

Du 26 juin au 1^{er} juillet a eu lieu à Florence un grand congrès relatif au cinéma de la jeunesse européenne. Cette manifestation était la suite d'un congrès européen de la jeunesse qui a débuté à Weimar, dans la ville de Goethe, au cours duquel on s'occupa des questions culturelles et littéraires.

A Florence, les délégations de quatorze pays européens ont présenté les meilleures productions cinématographiques de la jeunesse de leur nation. Le concours était divisé en quatre sections :

1° les grands films de la jeunesse avec premier prix du Reichsministerium für Volksaufklärung und Propaganda.

2° les films culturels de la jeunesse avec prix du Ministre de la Propaganda d'Italie;

3° films documentaires avec prix du Chef allemand de la jeunesse;

4° films de format réduit avec prix du Chef de la Jeunesse italienne.

Le jury était composé par les représentants de cinq pays européens et de cinq personnalités italiennes. A la tête de la délégation allemande se trouvait M. Karl Melzer, Vice-Président de la Reichsfilmkammer.

LE TRAVAIL DANS LES STUDIOS

BOULOGNE-SUR-SEINE
LETTRES D'AMOUR (Synops). Réal. : Claude Autant-Lara. Int. : Odette Joyeux, Simone Renant, François Périer, Alerme. *Commencé le 22 juin 42. F. T. : N° 43.*

BUTTES-CHAUMONT
L'HONORABLE CATHERINE (ex-Solange) (S.O.F.R.O.R.). Réal. : Marcel L'Herbier. (Fiche technique ci-contre.)

ÉCLAIR-ÉPINAY
UNE ÉTOILE AU SOLEIL (Ind. Cinéma). Réal. : André Zwobada (Fiche technique dans le prochain numéro).

FRANÇOIS-1^{er}
LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES (Les Moulins d'Or). Réal. : Jean Dréville. Int. : Charles Vanel, Aimé Clariond, Jacques Baumer, Renée Devillers. *Commencé le 22 juin 42. F. T. : N° 43.*

PATHÉ-JOINVILLE
PONTCARRAL (Pathé). Réal. : Jean Delannoy. Int. : Pierre Blanchard, Annie Ducaux, Jean Marchat. *Commencé le : 10 juin 42. F. T. : N° 42.*

SAINT-MAURICE
LES VISITEURS DU SOIR (Discina). Réal. : Marcel Carné. Int. : Arletty, Jules Berry, Marie Déa, Fernand Ledoux, Alain Cuny. *Commencé le : 27 avril 42. F. T. : N° 39.*

MONSIEUR LA SOURIS (Richeb). Réal. : Georges Lacombe. Int. : Raimu, Aimé Clariond, Micheline Francey. *Commencé le : 29 juin 42. F. T. : N° 44.*

LA SEINE
SECRETS DE FAMILLE (Rivers). Réal. : Robert Péguy. (Fiche technique ci-contre.)

MARSEILLE
LA GROISSE DES CHEMINS (Pagnol-J. M. Théry). Réal. : Berthomieu. Int. : P. R.-Willm, Josette Day, Madeleine Robinson, Pierre Brasseur. *Commencé le : 6 juillet 42. F. T. : N° 44.*

EXTERIEURS

COTE D'AZUR
LE GRAND COMBAT (S.U.F.). Réal. : Bernard Roland. Int. : Lucien Baroux, Jules Berry, Blanchette Brunoy. *Commencé le : 29 juin 42. F. T. : N° 44.*

MADAME ET LE MORT (Siri-us). Réal. : Louis Daquin. Int. : Renée Saint-Cyr, Pierre Renoir, Henri Guisol. *Commencé le : 25 mai 42. F. T. : N° 41.*

LE MISTRAL (S.P.D.E.). Réal. : Jacques Houssin. (Fiche technique dans le prochain numéro.)

RÉGION PARISIENNE
A VOS ORDRES MADAME (Pathé). Réal. : Jean Boyer. Int. : Jean Tissier, Suzanne Dehelly, Jacqueline Gauthier. *Commencé le : 15 juin 42. F. T. : N° 43.*

ETRANGER

ITALIE (ROME)
STUDIOS SCALERA FILM
CARMEN (Scalera). Réalisation : Christian-Jaque. Int. : Viviane Romance, Jean Marais, J. Bertheau. *Commencé le : 20 mai. F. T. : N° 40.*

"PATRICIA", NOUVELLE PRODUCTION DE CAMILLE TRAMICHEL, EXALTE LES BEAUTÉS DE LA FAMILLE

Patricia, que réalise Paul Mesnier pour la Société de M. Camille Tramichel (S.P.C.), est un sujet d'actualité, qui vient répondre à la campagne nationale en faveur de la famille. Ce film, dont le scénario original et le dialogue sont dus à notre confrère Pierre Heuzé, tend à prouver qu'il est toujours possible, pour ceux que le hasard de la vie n'ont pas amenés à fonder une famille, de faire œuvre utile en s'occupant des enfants des autres.

C'est ainsi que Gabrielle Dorziat représente une vieille fille, qui a adopté quatre enfants. On les voit d'abord dans leur jeune âge, notamment au moment de leur première communion; puis

on les retrouve grandis. Cette famille, qui s'est ainsi créée, est incarnée par Louise Carletti, Jean Servais, Georges Grey et Maï Bill.

La plupart des scènes d'enfants ont été tournées dans la région de Vernon, au milieu d'un grand parc regorgeant de verdure et de fleurs.

L'intérieur de l'église a donné lieu à un beau décor édifié au studios des Buttes-Chaumont par Roland Quignon. La musique du film sera écrite par Adolphe Borchard. L'interprétation comprend, outre les caractères essentiels que nous venons de citer, Alerme, Aimé Clariond, Maurice Escande et Jacqueline Cartier.

FILMS EN COURS DE RÉALISATION

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES

A la suite d'un léger accident, Charles Vanel, souffrant d'une entorse à la cheville, n'a pu tourner pendant quelques jours, ce qui a obligé Jean Dréville à modifier son plan de travail. Les prises de vues ont pu, cependant, ne pas être interrompues.

A VOS ORDRES MADAME
Cette comédie très gaie, du plus pur type « vaudeville » d'avant-guerre, est réalisée aux studios Pathé Franceur par Jean Boyer, d'après la nouvelle d'André Birabeau, « C.F.R. 35 ». Yves Mirande a écrit les dialogues de cette histoire fantaisiste dans laquelle, à la suite d'une panne, l'économiste Mme Dupuis, obligée de s'arrêter dans un luxueux palace, fait passer son mari pour son chauffeur.

Jean Tissier est le mari devenu chauffeur, sa femme est interprétée par Suzanne Dehelly. Les autres créateurs du film sont Louvigny, Alfred Adam, Duvalleix et trois charmantes jeunes femmes, Jacqueline Gauthier, Gaby Wagner et Nane Germon.

LE GRAND COMBAT
Les extérieurs de ce film sur la boxe, que réalise Bernard Roland aux studios Photosonor pour la S.U.F., seront tournés dans le Midi, à Cagnes, à partir du 23 juillet.

LE LOUP DES MALVENEUR
Les extérieurs seront réalisés en septembre dans un vieux château médiéval de la région d'Aurillac. Les prises de vues de cette production U.T.C. que réalisera Guillaume Radot, d'après un scénario original de Francis Vincent-Bréchinac, commenceront aux studios de la Villette le 27 juillet.

PONTCARRAL
D'importantes scènes de cette production Pathé-Cinéma, réalisée par Jean Delannoy, viennent d'être tournées aux studios de Joinville, dans un décor représentant la propriété de Pontcarral en Périgord.

SECRETS DE FAMILLE
Robert Péguy a commencé le 9 juillet, au château de Meaulne, en Seine-et-Oise, les extérieurs de ce film adapté de la pièce de Drieux, « L'Avocat ». Les prises de vues se poursuivront aux studios de la Seine, où un grand décor a été monté, puis aux studios Photosonor où le film sera terminé. Henri Rollan jouera le principal rôle masculin de cette production Rivers. Il aura comme partenaire Mary Morgan.

FILMS EN PRÉPARATION

NOUVEAUX PROJETS AUTORISÉS

(Complément aux listes parues dans les précédents numéros du « Film ».)

DISCINA
Lumière d'Été.
INDUSTRIE
CINÉMATOGRAPHIQUE
Une Étoile au Soleil.
PATHE-CINEMA
Port d'attache.
REGINA
Le Comte de Monte-Cristo.

LES AILES BLANCHES
Paul Achard écrit l'adaptation et les dialogues de cette production U.F.P.C. que réalisera Robert Péguy au mois d'août. On sait que le sujet a trait à l'œuvre admirable de dévouement des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

LE CAPITAINE FRACASSE
L'œuvre bien connue de Théophile Gautier va être prochainement portée à l'écran par Abel Gance pour la Lux. Les prises de vues commenceront dans les premiers jours du mois d'août aux studios de Saint-Maurice.

LE COMTE DE MONTE-CHRISTO
Pierre Richard-Willm créera la figure du héros d'Alexandre Dumas père, dans cette production Régina, que doit réaliser Robert Vernay. Michèle Alfa interprétera le rôle de Mercedes. Charles Spaak a été chargé d'écrire l'adaptation et les dialogues de ce grand film qui sera probablement présenté en deux parties.

LUMIERES D'ETE
Ce scénario original de Jacques Prévert et Pierre Laroche sera réalisé par Jean Grémillon pour la Société Discina en extérieurs sur la Côte d'Azur.

FILMS TERMINES

NOUVEAUX FILMS AU MONTAGE

(Complément aux listes parues dans les précédents numéros du « Film ».)

La Fausse Maîtresse.
Madame et le Mort.
Patricia.

NOUVEAUX FILMS COMMENCES

L'HONORABLE CATHERINE (ex-Solange). Prod. : S.O.F.R.O.R. (Films Orange)

Genre : Comédie.
Réalisation : Marcel L'Herbier.
Auteurs : Scénario orig. et dial. de S. H. Téraç. Adapt. et découpage : Jean-Georges Auriol. Gagmen : Maurice Henry et Arthur Harfaux.
Dir. de Prod. : Georges Lampin.
Chef-opér. : Montazel.
Décorateur : Druard.
Musique : Henri Sauguet.

Techniciens : Assist. - metteur en scène : Laviron. Opér. : Tiquet et Louis Stein. Photographie : Louis Soulié. Maquettiste : André Barsacq. Monteur : Suzanne Catelein. Script-girl : Mlle Augerie. Maquilleur : Arakélian. Régie générale : Jim.

Interprètes : Edwige Feuillère, Raymond Rouleau, André Luguet, Claude Génia, Denise Grey, Charles Granval, Pasquali.

Sujet : Une jeune femme qui joue les redresseuses de torts passe pour une aventurière. Après plusieurs aventures imprévues, elle s'aperçoit qu'elle n'est pas insensible à l'amour et tombe dans les bras d'un garçon sympathique.

Studios : Buttes-Chaumont.
Commencé le : 25 juin 1942 en studio.

SECRETS DE FAMILLE (titre provisoire). Prod. : Sté des FILMS RIVERS. Distr. : CINE-SELECTIONS

Genre : Policier.
Réalisation : Robert Péguy.
Auteurs : D'après la pièce de Brieux, « L'Avocat ». Adapt. : Robert Couloum. Dial. : Robert Couloum et Frédérique.
Chef-opér. : Million.
Décor. : Marcel Mary.
Musique : Henri Verdun.

Techniciens : Assist. : Dumont, Gug. Opér. : Barry, Goudard, Arnaud. Photo : Bégué. Script : Monique de Gastyne. Maquill. : Sofonoff. Mont. : Mme Gug. Son : Hawford.
Interprètes : Mary Morgan, Henri Rollan, Jean Debucourt, Jean Meyer, Grétilat, Charles Lemontier, Robert Allard, Monette Dinay, Louis Alibert, Maurice Dorléac, Carnège, Nane Germon, Aimos.

Cadre : Un château et ses dépendances. La Cour d'Assises.

Sujet : Une aventure policière mystérieuse suivie d'un procès retentissant dans lequel un avocat, amoureux de sa cliente, réussit à obtenir son acquittement.

Studios : Seine et Photosonor
Commencé en extérieurs le : 3 juillet 42.

LE LOUP DES MALVENEUR
Prod. : U.T.C. Distr. : R.A.C.

Genre : Film d'atmosphère mystérieuse.
Réal. : Guillaume Radot.

Auteurs : Scénario orig. et adapt. : Francis Vincent-Bréchinac. Dial. : Jean Féline et F. Vincent-Bréchinac.
Chef-opér. : Pierre Montazel.
Décor. : Magniez.

Techniciens : Coll. technique : Robert-Paul Dagan. Opér. : Tiquet, Dormoy. Photo : Heil. Script. : Charlotte Pequeux. Maquilleur : Méjimsky. Mont. : Mme Néllissen.

Interprètes : Madeleine Sologne, Pierre Renoir, Gabrielle Dorziat, Marcelle Génia, la Comtesse Oliniska, Michel Marsay, Yolande Fax, Louis Salou, Furet.

Sujet : Une jeune institutrice se trouve involontairement mêlée à une tragédie familiale se déroulant au château de Malveneur. Tragédie d'autant plus troublante qu'elle semble la réédition de certains faits légendaires.

Studios : La Villette (R. C.)
Extérieurs : Région d'Aurillac.
Commencé le : 27 juillet 1942 en studio.

Olaf Andersson, personnalité du cinéma suédois et directeur de la Svenska, vient de prendre sa retraite

On annonce de Stockholm la démission de M. Olaf Andersson du poste qu'il occupait depuis de longues années comme chef de la Svenskfilmindustri. M. Olaf Andersson était l'une des personnalités les plus marquantes du cinéma suédois.

"La Piste du Nord" a remporté à Lyon un succès sans précédent

Le succès d'exploitation de *La Piste du Nord* se poursuit dans toute la France : c'est maintenant à Lyon que ce film vient de battre tous les records de recettes; projeté en tandem au Tivoli et au Royal, *La Piste du Nord* a totalisé, après dix semaines d'exclusivité — fait sans précédent — dans ces deux salles une recette de 1.003.765 fr., chiffre qui n'avait jamais encore été atteint.

Les remarquables résultats d'exploitation de "La Symphonie Fantastique"

Nous avons récemment indiqué dans ces colonnes la carrière réellement triomphale de la grande production de Continental Films : *La Symphonie fantastique*, distribuée par Tobis.

Nous précisons que cette œuvre remarquable, mise en scène de main de maître par Christian-Jaque et jouée à la perfection, connaissait dans toutes les salles de France un succès sans précédent et battait presque partout les records d'affluence et de recettes. Nous avions d'ailleurs cité des chiffres plus que convaincants.

De Bordeaux, nous parvenons aujourd'hui le montant des recettes réalisées au Capitole où, en trois semaines d'exclusivité, *La Symphonie fantastique* a totalisé 448.838 francs, dépassant de 38.508 fr. le précédent record établi avec *Le Croiseur Sébastopol*.

Ce résultat magnifique a été obtenu en dépit d'une très forte concurrence des autres salles et d'une chaleur estivale peu favorable aux spectacles cinématographiques.

De Paris, enfin, il est précisé qu'au cours de sa grande exclusivité dans le « Circuit Quinzaine » (Normandie, Olympia, Moulin-Rouge), *La Symphonie fantastique* a attiré 226.488 spectateurs et totalisé une recette de 5.052.040 fr. 20.

La Symphonie fantastique qui, par sa qualité et sa valeur artistique et culturelle représente l'un des meilleurs films français réalisés depuis l'Armistice, a donc prouvé être également l'un de nos premiers films commerciaux.

Le Cinéma italien en deuil

Le Cinéma italien paye lui aussi son tribut à la guerre : M. G. V. Sampieri, Délégué pour la France du C.E.F.I., nous apprend la mort héroïque d'un des meilleurs opérateurs italiens, le Capitaine Mario Anelli, tombé sur le front d'Afrique, au cours de prises de vues aériennes pour le film documentaire de la Luce, *Grano Fra die Batraglia*.

On annonce également la mort en Croatie, assassiné par les communistes, de M. Vezio Orazi, ancien Directeur général de la cinématographie italienne.

ÉTAT ACTUEL DU CINÉMA ALLEMAND

par le Dr. FRITZ HIPPLER, Reichsfilmintendant

Extrait du Numéro spécial des "Cahiers Franco-Allemands" sur les Cinémas allemand et français

Les Cahiers Franco-Allemands (1), revue mensuelle publiée en français et en allemand, sous la direction du Dr Fritz Brau, viennent de faire paraître un numéro (mai 1942) presque entièrement consacré au cinéma et plus particulièrement au film allemand et français. « Notre but, est-il écrit dans la préface de ce numéro, n'est pas de présenter la situation actuelle de la production cinématographique dans les deux pays, mais bien d'éveiller l'intérêt pour le problème de la production cinématographique européenne après la guerre actuelle... »

« ...La création artistique, dans le domaine du film, comme du reste dans toutes les expressions sincères de l'âme humaine, ne peut pas être considérée comme une affaire internationale qui, au moyen d'argent et d'installations techniques, peut être réalisée dans un lieu arbitrairement choisi, mais qu'au contraire cette création doit avoir des racines profondes dans l'esprit et dans la nature des peuples qu'elle se propose de former... »

Nous relevons au sommaire de ce numéro trois articles de personnalités et journalistes français publiés en allemand : Le Film français dans la Nouvelle Europe, par Raoul Ploquin, Betrachtung über die Französische Theater und Filmkunst par Sacha Guityry, Le Film parisien et Chronique du Théâtre 1941-42 par Lucien Rebatet.

Les articles consacrés au cinéma allemand et publiés en français sont au nombre de deux : Etat actuel du Cinéma allemand par le Dr Fritz Hippler et Le Cinéma allemand et la Collaboration européenne par le Dr C. F. Jäckisch.

Nous reproduisons ci-dessous l'intéressante étude du Dr Hippler, Reichsfilmintendant, sur l'état actuel du Cinéma allemand.

Le cinéma allemand, dans toutes les branches de son activité, vient d'être complètement réorganisé par le Ministre du Reich, le docteur Goebbels. Désormais tout ce qui intéresse la création et la technique cinématographiques, ainsi que la distribution des films et les salles de cinéma, se trouve organisé rationnellement, de telle sorte qu'à l'avenir les différents domaines de travail et les compétences seront clairement délimités et répartis ; il sera, par exemple, impossible qu'une même tâche soit abordée et exécutée en même temps par plusieurs sociétés indépendantes les unes des autres.

Outre ces mesures d'organisation, le docteur Goebbels a donné un nouvel ordre de route à la production cinématographique allemande : produire plus de films que jusqu'ici et tenir compte des périodes critiques causées par la guerre en ce qui concerne les constructions, le temps disponible, l'utilisation de la main-d'œuvre, etc...

Il était nécessaire, en effet, d'opérer une réadaptation de l'industrie cinématographique en vue de multiplier les films de caractère comique et amusant parce que les millions de soldats et de travailleurs allemands recherchent aussi bien à la radio qu'au cinéma une occasion de se distraire et également parce que le film allemand doit faire face à une consommation beaucoup plus élevée depuis qu'il doit alimenter les salles de cinéma de toute l'Europe. La demande de films des divers pays européens est loin d'être proportionnelle à leur importance démographique; il ne faut pas s'imaginer que les petits pays accusent une consommation de films beaucoup plus faible. C'est ainsi que l'on estime que les besoins de films oscillent annuellement de cent vingt à deux cent vingt environ, selon les pays. La nouvelle année de production cinématographique nous fournira une offre de films européens qui satisfera pleinement la demande; au cours de la saison cinématographique 1942-1943, quatre cent soixante quinze films seront produits en Europe; l'Allemagne et l'Italie en assurent la plus grande partie; viennent ensuite assez loin derrière la France, la Hongrie, l'Espagne et la Suède et, beaucoup plus loin encore, le Danemark, la Norvège et la Suisse.

Si dans quelques pays on fait encore appel partiellement à des films nord-américains, il faut cependant constater avec satisfaction le fait réjouissant que partout où s'est effectué l'exclusion des films américains, aucun déficit n'en est résulté, mais au contraire une amélioration même considérable des chiffres d'affaires.

Il faut toutefois se rendre compte que la fermeture progressive de l'Europe aux films américains exige naturellement un accroissement de la production cinématographique européenne et avant tout italienne et allemande. Le chiffre de quatre cent soixante quinze films pour la production annuelle de l'Europe, que nous avons donné plus haut, n'a d'un certain point de vue qu'une valeur théorique quant à l'approvisionnement général, car il va de soi que toute une catégorie de films sont entièrement ou tout au moins partiellement impropres à l'exportation.

Si l'on a désormais dû centraliser tout ce qui pouvait être centralisé dans la production cinématographique allemande, c'est-à-dire tout ce qui touche à l'organisation et à l'économie et en général tout ce qui peut être calculé a priori, il y a quelque chose qui reste décentralisé, c'est la tâche artistique proprement dite qui relève de la personnalité : la création proprement dite du film assurée par les diverses sociétés de production sous la direction de leur chef de production respectif.

Afin d'éviter ici aussi un gaspillage d'efforts parallèles ou opposés, une utilisation irrationnelle du personnel, etc..., le docteur Goebbels a créé par décret le poste d'intendant du film allemand qui décide du plan général de la production ainsi que de toute l'orientation artistique et morale de la production et enfin le contrôle de l'utilisation des artistes ainsi que la formation des futures vedettes.

Ces tâches sont difficiles non seulement par suite des restrictions résultant pour l'arrière de la conduite de la guerre, mais aussi pour des raisons inhérentes au caractère compliqué de la production cinématographique elle-même. Malheureusement, très peu d'amateurs de cinéma se représentent toujours clairement tout ce que comporte la fabrication d'un film. De temps en temps, ils récriminent lorsqu'un film ne leur a pas

(1) Les Cahiers Franco-Allemands, revue mensuelle. Adresse à Paris : « Collaboration », 26 rue Bassano (16^e). Abonnement annuel : 30 francs.



La jolie troupe de danseuses de **Tourbillon Express** qui vient d'être projeté au « Normandie » et passe actuellement au « Moulin-Rouge ». (Photo Tobis)

plu. ils étendent même injustement la condamnation d'un film déterminé à celle de toute la production cinématographique. C'est ainsi que l'on entend dire souvent que le cinéma n'arrivera jamais à s'imposer comme un art en face du théâtre et même qu'il est loin de s'en approcher. Ceux qui parlent ainsi oublient quelques-unes des conditions essentielles qu'il faudrait toujours se remémorer.

Chaque fois que l'on a affaire à un grand nombre de personnes — et bien plus encore à un peuple de 80 millions d'individus, sans parler des centaines de millions d'hommes qui vivent en Europe et qui voient des films — on se trouve en présence d'une infinité de conceptions des plus différentes et de goûts des plus divergents. Un sujet grave, riche en problèmes, développé suivant toutes les règles de l'esthétique et de l'art dramatique, sera malgré tout rejeté par un très grand nombre de gens pour les raisons les plus variées. On dira entre autres que, dans ces temps difficiles, la vie vous apporte déjà tant de graves événements que l'on ne désire pas les retrouver au cinéma. S'il s'agit maintenant d'une comédie — même si elle est construite avec l'art le plus fin — vous aurez de nouveau un grand nombre de personnes qui vous diront qu'elle ne correspond pas du tout à la grandeur et à la gravité de notre époque. En d'autres termes : il est tout simplement impossible, que ce soit au cinéma, à la radio, au théâtre ou même dans la musique, les arts plastiques et la littérature, de créer une œuvre qui puisse jouir auprès de tous d'une faveur égale ou même plus ou moins marquée.

D'ailleurs, cette constatation ne s'applique pas seulement à l'époque présente de la révolution allemande et du grand réveil de la conscience européenne, mais aussi à tout l'avenir, lorsqu'un ordre extérieur stable aura fixé la base d'un accord général des esprits.

La comparaison avec la radio et le théâtre est aussi injuste pour le cinéma, parce que tous deux peuvent s'appuyer, en ce qui concerne la musique ainsi que la littérature dramatique, sur la création de plusieurs siècles. Il ne faut jamais oublier, que le film sonore et parlant n'a même pas quinze ans et qu'il n'a pu, pour cette raison, parvenir encore à une pleine maturité et à la maîtrise de ses lois propres, tant au point de vue de la technique que de l'action dramatique. Malgré cela, il est voué et condamné à fournir chaque année un nombre immense de nouvelles créations plusieurs fois multiple de celui que doit produire le théâtre beaucoup plus mûr que lui.

A cela s'ajoute le fait que le film, en tant que combinaison à la fois artistique, économique, et technique, présente déjà dans les phases successives de sa création beaucoup plus de difficultés que le théâtre. Depuis la notation de la première idée directrice, en passant par son développement depuis l'exposé jusqu'à la rédaction, jusqu'au scénario brut et au scénario achevé, depuis la distri-

bution des rôles jusqu'à la mise en scène au studio, et, pour les extérieurs, de la coupe et de l'agencement des images jusqu'à l'achèvement de l'œuvre, il y a une infinité de difficultés et d'écueils qui doivent être surmontés chaque fois par les spécialistes les plus versés dans la matière, si bien que les sources d'erreurs ne peuvent jamais être exclues à priori avec une entière certitude. Si l'on pense maintenant à l'interdépendance des studios allemands dont il faut calculer à l'avance avec la plus grande exactitude la répartition du travail afin d'assurer une production sans lacune et de plus la dépendance souvent très grande des conditions atmosphériques pour les prises de vues extérieures, et enfin la double occupation des acteurs au théâtre et au cinéma qui persiste en Allemagne (en passant sous silence les difficultés spéciales dues à la guerre), la critique la plus sévère pourra se douter, à l'énumération de toutes ces questions, qu'ici comme partout il est plus facile de récriminer que d'exécuter une tâche difficile en en portant soi-même toute la responsabilité.

La production cinématographique en tant que dernière-née des formes d'expressions artistiques ne se heurte pas seulement à de grandes difficultés d'organisation et de forme qui lui sont spéciales, en raison de son caractère d'art communautaire; elle est aussi beaucoup plus mal placée que par exemple le théâtre et la littérature en ce qui concerne les sujets, les thèmes et le choix de la matière. Le théâtre et la littérature peuvent faire appel à toute l'échelle des problèmes et des conflits humains; le cinéma, par contre, doit se contenter des conflits, si nous laissons de côté le domaine de l'information purement documentaire. Même si l'on peut considérer comme un certain avantage du cinéma, le fait qu'il dispose de moyens de représentation visuels à un degré bien plus élevé que par exemple le théâtre ou même la littérature, cela implique également en revanche sa limitation.

En laissant de côté le fait qu'il ne peut de loin exprimer ou suggérer dans la même mesure beaucoup d'états d'âme et de rapports d'idées ainsi que des transitions particulièrement délicates contrairement à ce qui se passe avec le verbe poétique, la puissance d'impression de l'image filmée recèle encore un autre phénomène assez étrange: elle exerce d'une part un effet beaucoup plus réaliste et d'autre part elle impose ses personnages comme des types.

Si l'on montre par exemple le conflit qui anime un instituteur, un soldat, un fonctionnaire ou un membre de toute autre profession, le spectateur a l'habitude, surtout s'il appartient lui-même à la catégorie humaine en question de ne pas considérer seulement le personnage comme un cas particulier traité sous une forme artistique, mais encore comme le type universellement valable de toute la catégorie humaine en question. Si l'instituteur montré dans le film est



Marianne Hope et Hans Söhnker dans **L'Heure des Adieux**, un excellent film d'action et d'aventures qui, après une première exclusive à l'« Olympia », passe actuellement au « Caméo ». (Photo A.C.E.)

un original, si le soldat arrive à un courage réfléchi après avoir surmonté ses faiblesses, si le paysan a des tendances matérialistes, si le mariage est un peu problématique ou ébranlé, etc., etc., il s'en dégage toujours l'impression que toute la profession, toute l'institution, se trouve attaquée en elle-même. Partant de l'exigence que l'on pose à l'homme idéal ou à l'institution parfaite, on critique la représentation cinématographique de ce qui ne correspond pas encore à cet idéal ou à cette perfection, même si l'évolution du film permet de les atteindre. En adoptant pareille attitude, on prive en même temps le cinéma du matériel avec lequel il peut prouver sa volonté de création artistique.

C'est dans le même ordre d'idée qu'il faut ranger la question du dénouement, de la solution apportée au drame. Au théâtre, on accepte la tragédie, dans le roman, la résignation tragique: elles paraissent nécessaires et l'on s'y résout.

Avec la distance de la scène — même si la présentation et la mise en scène atteignent le plus haut degré de perfection — la tragédie apparaît toujours telle que les spectateurs assistent à la vie des caractères et à l'accomplissement des destinées et y prennent part, mais ne s'identifient jamais eux-mêmes avec eux. D'autre part, la puissance idéalisante du verbe poétique donne au dénouement tragique une orientation qui emporte l'esprit au-delà de l'effet accablant produit par une réalité brutale. La puissance d'expression réaliste inhérente au cinéma impose au contraire certaines limitations au style et aux moyens d'expression du film.

Si l'on passe outre, le film apparaît factice contrairement à la réalité et même, le cas échéant, plein de mauvais goût.

Les problèmes soulevés ici peuvent faire entrevoir quelles difficultés le cinéma rencontre sur son chemin vers l'art. Vu dans l'ensemble, il serait injuste de contester qu'il se trouve visiblement sur ce chemin. Pour continuer à le conduire au but, il faut non seulement l'effort des artistes, mais aussi la compréhension et l'amour du public.

Un nouveau film d'Etienne Lallier "Alerte aux Champs"

M. Etienne Lallier vient de présenter, au cinéma des Agriculteurs, son nouveau film. Cet intéressant documentaire de 850 mètres expose l'origine et l'étendue du fléau qui, depuis 1922, menace la culture de la pomme de terre en France et en Europe: le Doryphore, déjà connu en Amérique, d'où est originaire la pomme de terre et où il a exercé ses ravages depuis toujours.

De nombreuses cartes et des graphiques parfaitement réalisés; de beaux aspects de la pleine campagne, des vues prises dans les laboratoires et les champs d'expérience, montrant au travail les savants attachés à ces travaux et des scènes familières se succèdent et donnent au film la variété et l'accent de la vérité qui représente l'intérêt humain indispensable.

La qualité des prises de vues est remarquable; les images ont une beauté plastique extrêmement attachante. Certains passages prennent une grandeur et une poésie pleines de séduction.
P. Michaut.

LES RECETTES DE "ROMANCE A TROIS" AU PARAMOUNT

Dans la publicité du film de Roger Richebé, *Romance à Trois*, parue dans notre dernier numéro, il fallait lire: 1.200.041 francs de recettes pour les deux premières semaines au lieu de 1.198.948 francs.

La Société des Films SIRIUS

40 Rue François I^{er} - Paris
annonce

les dates suivantes pour la
sortie générale de leurs films:

7 OCTOBRE 1942

FORTE TÊTE

18 NOVEMBRE 1942

SIGNÉ: ILLISIBLE

17 FÉVRIER 1943

8 HOMMES DANS UN CHATEAU

AVRIL 1943

MADAME & LE MORT

(titre provisoire)

MADemoiselle SWING

Le film qui
triomphe
partout

PRODUCTION



UN FILM
riche de Promesses



DE MARCEL CARNÉ LES VISITEURS DU SOIR

PRODUCTION ANDRÉ PAULVÉ

DISTRIBUÉ PAR



Région Parisienne

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

5 SEMAINES
ou

BIARRITZ

SUR LES BOULEVARDS

4 SEMAINES
ou

FRANÇAIS

MADemoiselle SWING

PROCHAINEMENT....

Un Evénement dans le Cinéma Français

la naissance

FRANCE ACTUALITÉS

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS L'ARMISTICE

Un grand Journal filmé hebdomadaire donnera des images de TOUTE la France sur les écrans de TOUTE la France.

ainsi que les meilleurs REPORTAGES de l'EMPIRE, de l'EUROPE et du MONDE

FRANCE-ACTUALITÉS 35, rue François-I^{er}, Paris

Centres de Reportages et Agences de Distribution à MARSEILLE - LYON - TOULOUSE - NANCY - RENNES - BORDEAUX - VICHY - ALGER - TUNIS - CASABLANCA - DAKAR



Odette Joyeux a fait une délicieuse création dans le rôle de Marie-Doré du film de Roland Tual, Le Lit à Colonne, qui passe actuellement avec un grand succès à Paris en exclusivité au Madeleine-Cinéma. (Photo Synops)

A PARIS, 19^e SEMAINE D'EXCLUSIVITÉ DE "LA FEMME QUE J'AI LE PLUS AIMÉE"

Après des exclusivités de neuf semaines au « Colisée », de cinq semaines à l'« Aubert-Palace » et de cinq semaines aux « Portiques », le film d'Yves Mirande, La Femme que j'ai le plus aimée, réalisé par Robert Vernay pour Régina, a commencé au « Club des Vedettes » une nouvelle et brillante exclusivité.

SUCCÈS DE "MANON LESCAUT" A L'ESCURIAL DE NICE

Manon Lescaut, avec Alida Valli et Vittorio de Sica, que distribue Francinex, a réalisé en une semaine à l'« Escurial » de Nice, une recette de 180.671 fr. La meilleure recette de cette salle à ce jour avait été 215.000 francs avec L'Arlésienne.

PROGRAMMES DES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DANS LES GRANDS CENTRES RÉGIONAUX

PARIS

(La date qui suit le titre du film est celle de la première représentation.)

Aubert-Palace : La Neige sur les Pas (3 juin).

Balzac : La Neige sur les Pas (3 juin).

Biarritz : Signé : Illisible (17 juillet).

Caméo : L'Heure des Adieux (2^e exclusivité) (8 juillet).

Champs-Élysées : L'Enfer blanc reprise (6 juillet).

Colisée : La Nuit fantastique (10 juillet).

Ermitage : Forte Tête (10 juin).

Helder : La Piste du Nord (2^e exclusivité) (15 juillet).

Impérial : S.O.S. 103 (1^{er} juillet).

Le Français : Signé : Illisible (17 juillet).

Lord-Byron : S.O.S. 103 (12 juin).

Madeline : Le Lit à Colonne (8 juillet).

Marbeuf : La Comédie du Bonheur (23 juillet).

Marivaux : La Comédie du Bonheur (23 juillet).

Max-Linder : L'Ange gardien (3 juillet).

Moulin-Rouge : Tourbillon Express (16 juillet).

Normandie : Fermeture annuelle du 16 juillet au 13 août.

Olympia : Les Inconnus dans la Maison (1^{er} juillet).

Paramount : Romance à Trois (17 juin).

Triomphe : La Piste du Nord (2^e exclusivité) (15 juillet).

BORDEAUX

8 AU 14 JUILLET 1942
Apollo : Mademoiselle.
Capitole : Cinq Millions en Quête d'Héritier.
Olympia : Saturnin de Marseille.

15 AU 21 JUILLET 1942
Apollo : Espoir.
Capitole : La Chasse à l'Homme.
Olympia : Le Juif Süss (reprise).

22 AU 28 JUILLET 1942
Apollo : Le Cœur se trompe.
Capitole : Antoine le Magnifique.
Olympia : Non communiqué.

MARSEILLE

11 AU 17 JUIN 1942
Odéon-Théâtre : La Dame de chez Maxim's.
Majestic-Studio : La Tempête.
Pathé-Rex : Montmartre-sur-Seine.

18 AU 24 JUIN 1942
Odéon : sur scène : C'est un Cri!
Majestic-Studio : Femmes pour Golden Hill.
Pathé-Rex : Le Valet maître.

NANCY

8 AU 14 JUILLET 1942
Eden : J'étais une Aventurière (reprise).
Majestic : Coup de Foudre.
Pathé : Moutonnet (reprise).

15 AU 21 JUILLET 1942
Eden : Destin de Femme.
Majestic : Sept Ans de Poisse.
Pathé : Rivalité.

22 AU 28 JUILLET 1942
Eden : Pièges (reprise).
Majestic : Légitime Défense.
Pathé : Ici l'on pêche.

NICE

4 AU 10 JUIN 1942
Escurial : Non communiqué.
Forum-Paris Palace : Non communiqué.
Rialto-Casino Municipal : Cas de Conscience.

11 AU 17 JUIN 1942
Escurial : L'Or dans la Montagne.
Forum-Paris Palace : Le Dernier Round.

Mondial : Non communiqué.
Rialto-Casino Municipal : Reprises.

18 AU 24 JUIN 1942
Escurial : Manon Lescaut.
Forum-Paris Palace : Chasse à l'Homme.
Mondial : Non communiqué.
Rialto-Casino Municipal : Une Femme dans la Nuit.

TOULOUSE

9 AU 15 JUILLET 1942
Gaumont : Pour le Maillot jaune.
Plaza : Sirène Etage.
Trianon : L'Esclave blanche.
Variétés : Non communiqué.

16 AU 22 JUILLET 1942
Gaumont : L'Entraineuse.
Plaza : Non communiqué.
Variétés : Fromont Jeune et Risler Atné.

EXPLOITATION

Le Film

28 SALLES DE CINÉMA EN ACTIVITÉ A NICE

Nice. — Trente-quatre salles de cinéma dont vingt-huit en activité, voilà la situation cinématographique de Nice (275.000 habitants). Nous notons huit salles de 1.000 à 1.600 places et six de 500 à 1.000. Pour les équipements, nous avons, dans l'ordre décroissant, R.C.A. Western, Philips, Tobis, etc.

Il y a six salles de première vision : le Mondial, l'Escurial et deux tandems : Paris-Palace et Forum, Casino Municipal et Rialto. Ajoutons douze autres salles centrales ou de seconde vision (en principe). Les autres cinémas passent des reprises destinées au public de quartiers.

Parmi les derniers programmes, il nous faut noter comme ayant remporté un grand succès : La Symphonie fantastique qui a tenu cinq semaines au Mondial, ce qui n'est pas courant ; L'Arlésienne (deux semaines) et La Femme que j'ai le plus aimée (deux semaines) à l'Escurial ; Jenny Lind (deux semaines) au Mondial ; aussi Pêchés de Jeunesse, Ne bougez plus !, Jenny Jeune Prof et Annette et la Dame blonde (Paris-Palace et Forum) ; Fièvres, Patrouille blanche, Dernière Aventure et Mélodie pour toi (Rialto et Casino). Citons encore Opéra-Musette à l'Escurial.

Parmi les bonnes secondes visions, retenons : Mam'zelle Bonaparte (Capitole), Le Dernier des Six (Central), Madame Sans-Gêne (Excelsior), Le Chemin de la Liberté (Esplanade). A.-J. Cauliez.

A NANCY, LES RECETTES SE MAINTIENNENT

Le beau temps n'a pas eu l'effet restrictif sur les recettes des salles du centre de Nancy. Nous avons dit le grand succès remporté par La Symphonie fantastique au Majestic. À signaler également celui de Fièvres au Pathé. À l'Eden, Dernière Jeunesse a donné d'excellents résultats.

La plus importante concurrence au spectacle cinématographique, semble être, cet été, la bicyclette qui éloigne le public de notre ville pour des promenades à la campagne.

M. J. Keller.

"Le Dernier des Six" et "La Neige sur les Pas" réalisent 106.000 francs de recettes à Nîmes

Nîmes. — Voici les derniers résultats d'exploitation de cette ville :

Colisée : Chèque au Porteur (74.880 fr.), Le Dernier des Six (106.100 fr.), Montmartre-sur-Seine (73.599 fr.), Pêchés de Jeunesse (72.686 fr.), Une Femme dans la Nuit (77.202 francs), La Neige sur les Pas (106.975 fr.).

Majestic : Ce n'est pas moi (49.700 fr.), Le Briseur de Chaines (71.100 fr.), Les Jours heureux (55.195 fr.).

Les travaux continuent dans trois salles : l'Edo qui reste ouvert, l'Odéon qui n'a pas encore effectué sa réouverture et l'Eden où l'on fait des transformations profondes qui rendront cette salle très confortable.

E. L. Fouquet.

M. et Mme TESTE viennent de transformer l'équipement sonore du Capitole d'Orange en y faisant installer deux amplis et un haut-parleur Mirophon. Cette salle est l'une des plus parfaites de la région.

Le Casino des Fleurs de Châteaurenard (Bouches-du-Rhône) a rouvert ses portes sous une nouvelle direction.

En deux semaines, Fièvres a totalisé une recette de 408.228 francs au tandem Rialto-Casino Municipal de Nice.

A VALENCE A ÉTÉ INAUGURÉE UNE BELLE SALLE DE 800 PLACES "LE PROVENCE"

Inauguré le 3 juin dernier, le cinéma « Le Provence », situé boulevard Maréchal-Philippe-Pétain à Valence, n'est autre que l'ancien « Trianon », complètement transformé par les soins de M. Jean Brunel, ingénieur-architecte à Valence.

Le « Provence » appartient à M. Lucien Ballutaud, déjà propriétaire du « Lux » de Vichy.

Le travail, qui fut entrepris par M. Brunel, consistait à transformer le Trianon en une salle moderne, pouvant assurer un spectacle permanent : il fallut donc, non seulement créer de nouvelles sorties de secours sur une rue postérieure, mais aussi ouvrir

Le « Provence » compte 800 places réparties en un orchestre et un balcon. La décoration a été traitée très sobrement avec comme motif principal le cadre de scène. Le plafond a été spécialement aménagé pour qu'il puisse s'ouvrir automatiquement en cas d'incendie.



(Photo Jacquin)

Il faut, en effet, noter que M. Brunel a dû tenir compte des nouvelles dispositions de sécurité et de protection contre l'incendie promulguées en mars 1941.

La salle comporte un système de climatisation moderne. La scène, qui permettra plus tard de faire du music-hall, comprend un jeu de rideau approprié.

En dépit de la pénurie de matériaux, l'architecte et les entrepreneurs ont rivalisé d'habileté et d'imagination pour mener à bien l'œuvre entreprise.

L'inauguration du « Provence » a eu lieu le mercredi 3 juin en présence du Préfet de la Drôme, du Maire de Valence, de Maurice Aubier, Chef du Centre du C.O.I.C. de Lyon, et des différentes autorités de la ville.

(Photo Jacquin)

Une nouvelle salle à Albi "Le Florida"

MM. Bourdalé et Arnaud, directeurs de la Société « Ciné-Sud », viennent de doter Albi d'une nouvelle salle de quartier : le Florida. D'une netteté impeccable avec ses lignes pures et modernes, sa visibilité parfaite, son éclairage indirect, ses confortables fauteuils et ses multiples dégagements et son hall d'entrée accueillant, cet établissement, qui compte 500 places, se présente comme l'un des plus agréables et des plus coquets de la région.

Depuis son inauguration, qui a eu lieu le 24 avril dernier, le Florida a présenté entre autres Prison sans Barreaux et Tragédie impériale. La moyenne des recettes s'est maintenue à 12.000 francs par semaine.

Actuellement, la Société Ciné-Sud fait construire une salle de première vision qui se nommera le Plaza. La même société ouvrira prochainement à Marmande un cinéma qui s'appellera également le Plaza.

Roger Bruguière.

On est en train d'installer les bords de la Garonne, près de Toulouse, un important blockhaus qui sera à la disposition de toutes les sociétés de distribution de la région.

Une agence SELB FILMS va bientôt s'ouvrir à Toulouse.

Le cinéma Noailles de Marseille et le Caméo de Narbonne viennent d'être rééquipés avec des appareils sonores Klangfilm-Tobis.

Transformation complète de "l'Apollo" d'Angoulême

Après les travaux importants de reconstruction du Family et la réfection totale du Sélect, Mme Veuve Deschamps et son fils viennent d'entreprendre la transformation complète de l'Apollo sous la direction de M. de Montaut, architecte parisien.

Les travaux sont activement poussés et la réouverture de cette importante salle est prévue pour la première quinzaine de septembre. Gérard Coumau.

Le lancement du "Chemin de la Liberté" à Marseille

Une excellente initiative publicitaire vient d'être prise par M. Guattary, directeur de l'agence de Marseille de l'A.C.E. pour le lancement du nouveau film de Zarah Leander, Le Chemin de la Liberté, qui a été projeté avec succès pendant deux semaines au tandem Majestic-Studio. Un concours-refendum avec comme lots des billets entiers, des demi-billets et des dixièmes de la Loterie Nationale avait été organisé entre les spectateurs qui avaient à répondre à deux questions :

« Quelle est la scène que vous préférez dans Le Chemin de la Liberté ? »

« Par combien de voix sera désignée la scène qui aura recueilli le plus de suffrages ? »

LES NOUVEAUX FILMS

LE LIT A COLONNES

Drame romanesque avec
Fernand Ledoux, **Michèle Alfa**,
Odette Joyeux, **Jean Marais**,
Jean Tissier
RICHEBE 103 min.

Origine : Française.
Prod. : Synops (Roland Tual).
Réal. : Roland Tual. **Auteurs :** Roman de Louise de Vilmorin. **Scénario et dialogue** de Charles Spaak. **Musique :** Jean Françaix. **Dir. de prod. :** D. Drouin. **Chef-opér. :** Pierre Montazel. **Décor. :** Serge Pimenoff. **Costumes :** Christian Dior. **Interprètes :** Fernand Ledoux, Michèle Alfa, Odette Joyeux, Jean Marais, Jean Tissier, Valentine Tessier, Milla Parély, Pierre Larquey, Emmy Lynn, Georges Marchal, Jacqueline Champi, Robert Vattier, de Livry, Vilbert, de Guy, Donga, Georges Cadix. **Studios :** Buttes-Chaumont. **Sortie en excl. :** Paris, 9 juillet 42 au Madeleine-Cinéma.

Ce très beau film dramatique, qui marque les débuts du producteur Roland Tual comme metteur en scène, représente l'un des plus importants efforts du cinéma français depuis l'Armistice. Le roman, fort original, de Mme de Vilmorin a donné lieu à un film prenant, réalisé avec un soin et un souci de qualité affectant les moindres détails : l'atmosphère de la triste prison de Meu contraste avec l'ambiance animée du Grand Café d'une ville de province vers 1880 et de jolis paysages champêtres. L'admirable photographie est l'un des attraits du film. Excellente interprétation avec des acteurs de grande classe.

Très beaux décors : celui du Grand Café est particulièrement réussi. La musique joue un rôle important dans le film : la « Valse langoureuse » sera bientôt sur toutes les lèvres.

Vers 1880. Le Directeur de la Prison de Meu, Clément Porey-Cave (Fernand Ledoux) est redouté de tous, gardiens, prisonniers, et même de sa femme (Valentine Tessier) et de sa fille, Marie-Dorée (Odette Joyeux). Porey-Cave a une maîtresse, Yada (Milla Parély) qui, ne rêvant que d'artistes et de vie brillante, est amoureuse de Jacquot (Jean Tissier), chef de l'orchestre du Grand Café. Porey-Cave, qui lui aussi voudrait être aimé et admiré, décide de se servir d'un de ses détenus, Rémy Bonvent (Jean Marais), qui est musicien. Il installe Bonvent dans une cellule isolée où il pourra composer. Et Porey-Cave s'empare de cette musique qu'il fait passer pour siens.

C'est le succès : Jacquot lance Porey-Cave tandis que Bonvent continue à composer pour l'amour de celle qu'il a entrevue à travers les barreaux de sa cellule, Marie-Dorée. Grâce à la réussite de l'opéra de son père, « Le Lit à Colonnes » — œuvre d'amour du pauvre Bonvent — Marie-Dorée va épouser un jeune homme de Parisocratie. Bonvent s'évade et rejoint Porey-Cave qui se tue en tombant d'une fenêtre. Bonvent est abattu et meurt en prononçant le nom de Marie-Dorée.

VILLES BLEUES

Documentaire de voyage (G)
ECLAIR-JOURNAL 21 min.
Origine : Française. **Prod. :** Mélodium. **Réal. :** Gabriel Monod-Herzen. **Aut. :** O. P. Gilbert. **Musique :** H. Verdun. **Sortie :** Balzac et Aubert-Palace, 3 juin 42, avec *La Neige sur les Pas*.

Agreeable relation filmée d'une croisière du « De Grass » en Méditerranée : le Vieux Port de Marseille, la Corse, Naples, Palerme, Alger et quelques villes du Maroc défilent sous nos yeux. Choix de belles vues, animées, vivantes, Malheureusement, speaker déplorable.

TOURBILLON EXPRESS

Comédie musicale à grand spectacle avec **Carl Raddatz**,
Charlottie Thiele
et **Irene de Meyendorff**
(doublée) 86 min.

Origine : Allemande.
Prod. : Tobis.
Réal. : Karl Anton. **Musique :** Wolf Kollo. **Interprètes :** Charlottie Thiele, Irene de Meyendorff, Harald Paulsen, Carl Raddatz, Lucie Hollican, Carole Bonn, Ruth Eweler, Charlottie Daudert. **Sortie en excl. :** Paris, 1^{er} juillet 42 au Normandie.

Une intrigue sentimentale et des épisodes dramatiques de rivalité professionnelle se déroulant parmi une troupe de girls sont l'occasion de nous montrer la vie sévère des danseuses vivant dans une étroite discipline sous les ordres de leur « Capitaine ». Scènes des coulisses, des loges d'artistes et de représentation. Dramatique incendie dans un théâtre. Les passages de danses sont très soignés et bien photographiés. Musique agréable.

La troupe de girls de Jenny Hill (Lucie Höftlich), sous les ordres de la capitaine-girl Norma (Charlottie Thiele) parcourt l'Europe. Un impresario rival chargé deux de ses agents : Torstone (Harald Paulsen) et Harvey Swington (Carl Raddatz), de détruire la discipline de la troupe, condition essentielle de sa cohésion et de son succès. Harvey, séduit par le beau caractère de Norma, hésite bientôt à poursuivre son sabotage, que Torstone, lui, pousse aux dernières conséquences. Norma est arrêtée à Paris pour un prétendu vol. Harvey la tire d'affaire en disant la vérité. Entre Norma et lui tout est rompu. Harvey se rachètera en sauvant la vie, au cours d'un incendie, à quatre girls en danger.

LÉGITIME DÉFENSE

Drame (doublé)
avec **Benjamino Gigli**
TOBIS 82 min.

Origine : Germano-Italienne.
Prod. : Itala Film de la Tobis.
Réal. : Johannes Meyer. **Scénario :** L. A. Müller, d'après une idée de W. Kimmich. **Interprètes :** Benjamino Gigli, Kirsten Heiberg, Hilde Körber, Hans Olden, Elsa Wagner, Werner Füttner, Rudolf Platte. **Sortie en exclusivité :** Paris, 26 juin 42 au Caméo.

Intrigue assez sombre et mélodramatique, située dans un tribunal italien. Accusé et témoin font revivre les circonstances d'une rixe ayant entraîné mort d'homme. On revoit diverses époques de la vie sentimentale et artistique d'un grand chanteur, personnifié par l'illustre ténor Benjamino Gigli. Nombreux passages de chant qui plairont aux amateurs de Bel Canto.

Carlo Franchetti (Benjamino Gigli), célèbre ténor, épouse une jeune, jolie et pauvre girl, Sylvia (Kirsten Heiberg). Sylvia est la victime d'un redoutable maître-chanteur, Kennedy (Hans Olden), à qui elle remet imprudemment une traite sur laquelle elle a imité la signature de son mari. Délaissée par Carlo, absorbé par sa carrière et ses voyages, elle songe à partir avec un ancien compagnon, Antonio, auteur de revues de danse. Carlo, désespéré, se laisse aller. Il retrouve Sylvia et Kennedy. Pour défendre sa femme, qu'il aime toujours, contre les entreprises infâmes de Kennedy, dans un pare, il vient à la rencontre du maître-chanteur. C'est là que le drame se produit. Peggy Kennedy (Hilde Körber), témoin caché du drame, innocente Carlo, qui connaît un nouveau bonheur avec Sylvia.

SOYEZ LES BIENVENUS

Comédie gaie avec **Lucien Baroux**
et **Jules Berry**
C.P.L.F. 66 min.

Origine : Française.
Production : rides (avril 40).
Réal. : Jacques de Baroncelli. **Auteurs :** Scénario original et dialogue de Yves Mirande. **Chef-opér. :** René Colas. **Décor. :** Bertrand. **Musique :** Van Hoorebeke. **Interprètes :** Lucien Baroux, Jules Berry, Gabrielle Dorziat, Simone Berriau, André Leiaur, Jean Mercanton, Larquey, Claire Jordan, Carrette, Delmont, Madeleine Sullé, Gustave Gallie, Marion Delbo. **Studios :** Saint-Maurice. **Sortie :** Paris, 8 juillet 42 à l'Elysée-Cinéma.

Vaudeville à « rebondissement » : des personnages, d'origine et de caractères très différents, réunis fortuitement, donnent lieu à une série de petites scènes amusantes ou touchantes ou dramatiques. L'action se déroule à Paris et en Normandie dans la période qui suit les premiers jours de la guerre : aspects de Paris, scènes de l'évacuation des enfants et de la population parisienne en septembre 1939. Le tout est traité sans beaucoup de profondeur et de façon banale, en évitant l'atmosphère tragique. Rôle drôle de Lucien Baroux, qu'on voit en garde-voies, casque en tête et fusil en bandoulière.

M. Boisleroi (L. Baroux) et sa femme (Gabrielle Dorziat), nouveaux riches de l'autre guerre, vivent au château de Massy-sur-Seine, avec leur fils unique Jacques (Jean Mercanton) qui courtise Geneviève (Claire Jordan), fille du régisseur (Larquey).

La mobilisation retourne les situations : le régisseur est capitaine d'aviation; Boisleroi, simple soldat, est garde-voies au passage à niveau proche du château et Jacques veut s'engager dans l'aéronautique.

Un convoi de réfugiés parisiens arrive; on conduit au château une actrice (Simone Berriau), un habitué des tripots parisiens (Jules Berry), un marquis ruiné (A. Lefaur), propriétaire du château. Celui-ci, vieilli et malade, ne supporte pas de revoir dans ces circonstances le cadre de son enfance heureuse : il meurt avec sérénité. Après une série de scènes amusantes ou touchantes, les Parisiens quittent le château et les deux jeunes gens s'épousent.

MEDECINS ET CHARLATANS

Documentaire d'hygiène
A.C.E. 17 min.

Origine : Allemande. **Réal. :** Ufa. **Scénario :** Walter Ruttmann et Ernst Dahle, avec la collaboration du Dr. Auler. **Mise en scène :** W. Ruttmann. **Prise de vues :** Gérard Muller. **Sortie :** le 16 mai au Normandie avec *Les Inconnus dans la Maison*.

Intéressant film de propagande anti-cancéreuse; mise en garde adressée au grand public contre les « guérisseurs » et rebouteux, exploités de l'insouciance et de la crédulité populaire. L'exposé est fait au moyen de scènes reconstituées, ce qui permet un commentaire en style direct.

Deux cas sont exposés parallèlement : un malade s'acharne à se faire soigner par des charlatans, il se ruine et meurt; une femme, dès les premiers symptômes, se présente à une clinique; elle est examinée et, par des soins attentifs et sagement, elle guérit. La médecine est ainsi présentée, le cancer pris à temps : chirurgie, rayons X ou radium, selon les cas. Le film cherche à vaincre les très répandus en effet, à l'égard de la médecine, et fait appel à la confiance des malades envers les médecins.

LA NUIT FANTASTIQUE

Grand film de fantaisie avec **Fernand Gravy**
et **Micheline Presle**
R.A.C. 103 min.

Origine : Française.
Production : U.T.C.
Réal. : Marcel L'Herbier. **Auteurs :** Scénario original de Louis Chavance. **Adapt. et dial. :** Louis Chavance et Maurice Henry. **Dir. de prod. :** Hubert Vincent-Bréchignac. **Chef-opér. :** Pierre Montazel. **Décor. :** René Moulaert et Magnez. **Musique :** Maurice Thiriet. **Interprètes :** Fernand Gravy, Micheline Presle, Saturnin Fabre, Jean Parédès, Bernard Blier, Vitoldo, Christiane Néré, Marcel Levesque, Charles Granval. **Studios :** Pathé-Joinville et Saint-Maurice. **Sortie en excl. :** Paris, 10 juillet 42 au Colisée.

Basé sur un sujet original et très « cinématographique » de Louis Chavance, ce grand film de Marcel L'Herbier apporte à la production française des éléments techniques et artistiques d'un intérêt et d'une nouveauté considérables. Il faut louer les promoteurs de ce film, MM. Mallet et Radot, d'avoir eu le courage et l'audace de sortir résolument des sentiers battus en prenant l'initiative de produire « La Nuit fantastique ».

Le spectacle puissamment original et attrayant, qui enthousiasmera les amateurs de vrai cinéma, ceux qui ont su goûter les œuvres de Méliès et les René Clair du muet, le film, qui se déroule dans le domaine de la fantaisie, comporte les scènes les plus inattendues.

La réalisation est de premier ordre avec des innovations qui font honneur à l'esprit d'imagination et de recherche des techniciens français. Amusant dialogue. Excellente interprétation avec, en tête, Fernand Gravy, notre meilleur jeune premier, et la charmante et jolie Micheline Presle. A noter les débuts au cinéma de Christiane Néré dont le jeu et les intonations rappellent quelque peu Arletty.

Denis (Fernand Gravy), candidat à l'agrégation, travaille la nuit aux Halles pour payer ses études. Mais, fatigué, il s'endort et rêve d'une merveilleuse jeune fille en blanc. Une nuit qu'il s'est assoupi sur des boîtes de légumes, son rêve se matérialise. La jeune fille en le frôlant l'a réveillé. Il la suit, mais croit continuer son rêve.

Il retrouve Irene (Micheline Presle) dans un restaurant des Halles : son père (Saturnin Fabre), professeur de Magie, veut lui faire épouser son assistant Cadet (Jean Parédès). Pour échapper à ce mariage, Irene simule la folie et entraîne Denis... Après maintes aventures, Denis se réveille aux Halles sur ses carottes et croit avoir rêvé. Mais Irene vient le retrouver et scelle par un baiser leurs fiançailles.

MAROC ESPAGNOL

Documentaire exotique
TOBIS 25 min.

Origine : Germano-espagnole. **Production :** Cinematografía Española Americana et Hispania Tobis. **Dir. de prod. :** Enrique Dominguez. **Prise de vues :** Ricardo Torres. **Musique :** Norbert Schultze. **Sortie :** Caméo, 12 juin 1942 avec *Le Bijou magique*.

Promenade à travers deux villes du Maroc espagnol : Tétouan, résidence du Calife du Maroc espagnol et du Haut-Commissaire du gouvernement de Madrid, et la ville indigène, très pittoresque, de Tchaouen. A l'occasion d'une fête locale, le Calife se rend à la Mosquée en grand cortège; puis il accorde audience au Haut-Commissaire de Madrid. Réjouissances populaires, fantaisie. L'ensemble est un peu sec et manque d'animation.

FORMAT RÉDUIT

SUPPLÉMENT AU N° 45
DU « FILM »
25 JUILLET 1942 3 fr

Abonnement annuel spécial
aux numéros de « Format Réduit » :
France et Colonies 25 fr.
Union postale 40 fr.
Autres Pays 50 fr.

L'EXPLOITATION EN FORMAT RÉDUIT PREND ACTUELLEMENT UN DÉVELOPPEMENT INTENSE

652 EXPLOITANTS AUTORISÉS ET 1.146 SALLES OUVERTES EN ZONE OCCUPÉE
EXCELLENT RENDEMENT DES PROGRAMMES

EXPLOITANTS ET SALLES DE FORMAT RÉDUIT AUTORISÉS EN ZONE OCCUPÉE

	Exploitants	Salles autorisées
Exploitations commerciales	463	957
Collectivités donnant des séances payantes	100	100
Collectivités donnant des séances gratuites	89	89
Totaux	652	1.146

Après un départ difficile, l'exploitation en Format réduit recommence à prendre une importance sans cesse croissante.

Bien que nous soyons encore loin des 2.000 exploitants et des 5.000 à 6.000 salles fonctionnant en 1939, dans les départements correspondant à la zone occupée, celle-ci comptait, au 1^{er} juillet 1942, 652 exploitants de format réduit autorisés, correspondant à 1.146 salles de 16 m/m sonore.

A la cadence où se font actuellement les demandes, on peut envisager qu'il y aura, à la fin de l'année 1942 — rien que pour la zone occupée — 1.000 exploitants et 2.000 salles environ ouvertes, ce qui représentera 50 % des exploitants et 33 % des salles fonctionnant en 1939.

C'est là un résultat appréciable si l'on tient compte des difficultés qui ont été rencontrées par les exploitants :

- 1° Obligation de transformer les appareils 17 m/m 5 en 16 m/m;
- 2° Difficulté de trouver du matériel neuf;
- 3° Nombre restreint des films de 16 m/m existant au début sur le marché;
- 4° Difficultés des transports paralysant les tournées;
- 5° Autorisations tardives données aux Collectivités, puisque pratiquement, c'est seulement depuis deux mois que ces Collectivités qui, en 1939 représentaient 50 % des salles ouvertes, ont pu faire leur demande de réouverture.

Le principal obstacle à certainement été le manque de transports, car tous les exploitants, avant-guerre, faisaient leurs tournées en auto. Et bien que certains aient eu la décision de se déplacer en bicyclette, la plus grande partie des tournées n'a pu être reprise, et il est à craindre que cette situation dure encore assez longtemps.

Dans certains cas, les exploi-

tants ont pu remédier à la difficulté en mettant un appareil à demeure dans chaque salle, ce qui leur permet de se déplacer seulement avec le programme. Mais là, le manque de matériel s'est nettement fait sentir.

Dans d'autres cas, les exploitants se sont contentés d'exploiter la principale localité en poste fixe, se réservant de reprendre les autres localités dès qu'ils en auraient la possibilité.

Mais en contre-partie de ces difficultés, la réouverture des salles a été facilitée par les résultats vraiment exceptionnels qui sont actuellement obtenus dans les exploitations de Format réduit.

Avant la guerre, le pourcentage des spectateurs venant au cinéma était d'environ 10 % de la population; actuellement, il est de 20 à 25 %.

A quoi cette augmentation est-elle due?

- 1° A la suppression de toutes les distractions et particulièrement à celle des bals que la jeunesse préfère au Cinéma;
- 2° A la presque impossibilité de se rendre aux cinémas standards des villes voisines, ce que faisaient beaucoup de spectateurs, soit en auto, soit en car.

On voit maintenant de très nombreuses salles réaliser 3.000 à 4.000 francs de recettes par semaine; certaines même atteignent 8.000 à 10.000 francs, ce qui ne s'était jamais vu en Format réduit. Ces recettes exceptionnelles ont ainsi permis d'installer des postes fixes dans des

localités de 1.000 habitants qu'il n'était possible autrefois d'exploiter qu'en tournées.

Pourquoi tant d'anciens exploitants hésitent-ils encore à rouvrir leurs salles? Et pourquoi laissent-ils des nouveaux venus, qui n'avaient jamais fait de cinéma, prendre leur place?

Par manque de confiance et incompréhension de la situation actuelle.

Et que dire de certains exploitants qui faisaient des tournées en standard dans des localités importantes et qui n'ont pas eu l'idée d'établir des postes fixes en Format réduit, ce qui leur aurait permis dans chaque localité, de réaliser des recettes de 4.000 à 5.000 francs, justifiant parfaitement des postes fixes!

Mais trop d'exploitants « standard » ont encore des idées préconçues sur le Format réduit et ne voient pas tous les avantages qu'ils pourraient en tirer.

Par exemple, dans bien des localités de 5.000 à 10.000 habitants, la seule salle standard existant s'avère aujourd'hui insuffisante. Il est difficile de laisser construire une nouvelle salle standard qui demanderait des capitaux importants et devrait peut-être fermer après la guerre; pourquoi l'exploitant standard n'ouvrirait-il pas une salle de Format réduit? Il pourrait souvent utiliser un local existant qui ne nécessiterait pas de gros frais et bénéficierait de la clientèle qui ne peut trouver de places, le dimanche, dans sa salle. Lorsqu'il y a un film inter-

dit aux moins de 13 ans ou 16 ans, avec un seul cinéma, toute la jeunesse se trouve privée de distraction; la salle de format réduit pourrait passer, ce jour-là, un film convenant à la jeunesse, ce qui donnerait ainsi satisfaction à toute la clientèle.

Après la guerre, l'exploitant de Format réduit utiliserait son appareil soit à faire une tournée dans les environs, soit encore à passer dans sa salle des actualités locales, réalisables seulement en Format réduit.

Dans les villes où des cinémas ont été sinistrés, pourquoi les exploitants de ces salles n'ont-ils pas essayé d'ouvrir une salle de Format réduit, en attendant que leur établissement soit reconstruit? Tout en gagnant de l'argent, ils auraient remédié au manque certain de cinéma dans ces villes, où il n'est pas possible d'autoriser la construction de nouvelles salles tant que les salles sinistrées n'ont pas été reconstruites.

Certains exploitants commentent à comprendre toutes les possibilités du Format réduit qui permet, sans gros frais, dans des salles de fortune, de donner un excellent spectacle.

Une seule ombre au tableau : les difficultés de se procurer du matériel, car les anciens appareils sont introuvables, leurs propriétaires, même lorsqu'ils ne veulent pas reprendre l'exploitation, désirant les conserver et les fabricants étant limités dans leurs possibilités. Il y a cependant encore des appareils disponibles et les nouveaux venus en profitent pour créer de nouvelles exploitations alors qu'il serait plus logique que ce soit les anciens exploitants qui en bénéficient.

Exploitants standards, au lieu de vous plaindre de l'envahissement du Format réduit, qu'attendez-vous pour créer, vous aussi, des salles de Format réduit?

FORMAT **CE** RÉDUIT

16^m/_m

87 PROGRAMMES COMPLETS SONT A VOTRE DISPOSITION

les meilleurs appareils de projection
16^m/_m 9^m/_m 5 8^m/_m

les meilleurs films.

les plus grandes vedettes.

des transformations impeccables des appareils
17^m/_m 5 en 16^m/_m

un service technique de premier ordre

9^m/_m 5 **8^m/_m**

FORMAT REDUIT. 12, rue de LUBECK KLEBER: 92-01



Marque déposée

CENTRALISATION DES GRANDES MARQUES



TOUTES FOURNITURES
POUR LA CABINE
INSTALLATIONS
SONORES

DÉPANNAGES - ENTRETIEN



Cabines complètes disponibles



OFFICE GÉNÉRAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

M. BONNET, Directeur général

LES APPAREILS **SHA 16^m/_m**

SONORES

pour la moyenne et grande exploitation
avec **LAMPE 750 w** et **LANTERNE à ARC**

Les appareils muets pour l'amateur

16^m/_m - 9^m/_m 5 - 8^m/_m

28, Boulevard Poissonnière - PARIS

Tél.: PRO. 72-93

39, avenue Victor-Hugo, PARIS (16^e)

Passy 57-14 - 57-15

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTÉRESSANTS LES EXPLOITANTS DE FORMAT RÉDUIT

PRIX DES PLACES DANS LES SALLES DE FORMAT RÉDUIT

Comme suite à la décision n° 22 du Directeur Responsable du C.O.I.C. seuls les prix de places confirmés par le C.O.I.C. peuvent être appliqués.

1° Chaque salle doit avoir trois catégories de places, le prix le plus bas étant appliqué au tiers du nombre total de places; toutefois, certaines salles ne permettant pas ces trois catégories, des dérogations pourront être accordées en vue de n'appliquer que deux prix ou même un prix unique.

2° Les enfants de moins de 13 ans, les militaires en uniforme et les jeunes gens des Centres de Jeunesse, sur justification de leur qualité, paieront demi-tarif tous les jours, à toutes les places, avec un minimum de 4 fr. dans les localités où existe un cinéma standard et de 3 fr. pour les cinémas de Format réduit dans les localités où

il n'existe pas de cinéma en standard.

3° Aucune séance gratuite ne pourra être donnée sans l'autorisation du C.O.I.C.

4° Dans les localités où existe une exploitation en Format standard, toutes les salles seront tenues de pratiquer les prix prévus au barème ci-dessous, pour la catégorie correspondante à leur classement et ce, tant en semaine que les samedis, dimanches, veilles et jours de fêtes.

5° Dans les localités où n'existe aucune exploitation en Format standard, les prix pratiqués par les cinémas de Format réduit seront fixés librement dans la limite des taux fixés au barème ci-dessous, sans que le prix mi-

nimum puisse être inférieur à 5 francs; ces mêmes prix devront être appliqués tant les samedis, dimanches, veilles et jours de fête que pour les autres jours de la semaine.

est porté le montant des recettes réalisées et le titre du programme projeté.

Ce Registre devra être présenté à toute réquisition aux agents chargés de la surveillance et de la perception des droits et aux agents habilités du C.O.I.C. et des Sociétés d'Auteurs.

Ce Registre doit être retiré au Service des Billets du C.O.I.C., 42, av. Marceau, à Paris, contre versement de la somme de 45 francs ou est expédié contre remboursement.

BILLETS

Seuls les billets fournis par le C.O.I.C. peuvent être utilisés. Dès que vous aurez reçu confirmation des prix devant être appliqués dans votre salle, veuillez passer votre commande au C.O.I.C., Service des Billets, 42, avenue Marceau à Paris.

REGISTRE SPÉCIAL

Dans chaque salle de spectacles cinématographiques, est tenu un Registre spécial sur lequel, à la fin de chaque séance,

BORDEREAUX DE RECETTES

Chaque semaine, vous devez adresser au C.O.I.C., Service du Contrôle et de la Statistique, 5, rue Dumont-d'Urville, un Bordereau de recettes accompagné d'un mandat représentant 1% de la recette brute, cotisation due au C.O.I.C.

Demander à ce service des Bordereaux en blanc ainsi que toutes explications nécessaires.

ASSURANCES

Nous ne saurions trop vous recommander de prendre une Assurance tous risques pour les films, y compris les risques de détérioration. Vous n'ignorez pas qu'un accident est toujours possible, or, moyennant une faible prime, vous vous mettez à l'abri et évitez ainsi d'avoir à régler une somme importante en cas de détérioration, de vol ou même de perte de films en cours de transport. Cette Assurance sera du reste bientôt obligatoire.

Pour tous renseignements complémentaires, écrivez au C.O.I.C., Section du Format réduit.

FORMAT RÉDUIT : PRIX DES PLACES EN FRANCS	Villes de plus de 60.000 habitants et faubourgs dans un rayon de 5 kilomètres			Villes de 15.001 habitants à 60.000 habitants et faubourgs dans un rayon de 5 kilomètres			Villes de 3.001 habitants à 15.000 habitants			Localités de 3.000 habitants et moins		
	Catégories de places			Catégories de places			Catégories de places			Catégories de places		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
<i>Première exclusivité ou première vision :</i>												
Bordeaux	12	14	16	8	10	12	6	8	10	5	6	7
Autres villes	10	12	15									
<i>Deuxième exclusivité ou deuxième vision :</i>												
Bordeaux et Nantes	8	10	12	7	8	10	5	6	8			
Autres villes	7	9	12									
Troisième vision	6	8	10	5	6	8						
Visions ultérieures	5	6	8									

Il ne faut jamais toucher avec un outil dur — grattoir ou tournevis — les pièces qui servent à guider la bande dans son passage à travers le projecteur sonore : galets, glissières, patins, etc... en un mot, tout ce qui est en contact avec la bande pendant son déroulement que ce soit du côté émulsion que du côté brillant. On a tort de croire également que le côté brillant n'est pas du tout fragile. Celui-ci est tout aussi sensible que l'autre aux rayures.

Ne jamais enlever les dépôts avec un outil dur. Un grattoir en bois entouré d'un chiffon humecté d'eau ou de salive enlève facilement les dépôts d'émulsion et après essuyage avec un chiffon sec laisse un

LES CONSEILS DE L'OPÉRATEUR

ATTENTION AU "CHEMIN DU FILM"

appareil propre et non poisseux, comme c'est le cas si on gratte et si on enlève ensuite les poussières avec le chiffon gras qu'on a sous la main.

Les gorges des galets et des tambours se nettoient à la brosse dure. Il ne faut jamais laisser de dépôt dans les gorges des galets et entre les dents des tambours.

La moindre écorchure aux diverses pièces en contact avec la bande est une cause de détérioration possible du film

Peu visible après le premier passage, la répétition l'épaissit et ne tarde pas à la rendre trop visible.

Sur les glissières et patins des couloirs de projection, la moindre écorchure, ou bien rayé directement, ou bien entraîne la formation de dépôts et de croûtes, qui, à leur tour, rayent.

Sur les épaulements des galets, elles rayent ou bloquent ces galets, les empêchant alors de remplir leurs fonc-

tions et amenant ceux-ci à écorcher les bords de la bande.

Il y a lieu de soigner autant que l'image la partie de la bande portant les perforations, car les détériorations dans cette zone affaiblissent le support et par là diminuent la durée du film.

Les plus grandes précautions doivent être prises au moment du démontage pour le nettoyage. On évitera, bien entendu, les chutes qui sont toujours dangereuses pour les pièces.

Et n'oubliez pas que le matériel le meilleur, comme le film le meilleur, est tout de même quelque chose de matériel et par là garde la fragilité relative inhérente à toute chose qui s'use.

PROJECTEUR 16 m/m

(LICENCE MOULIN)

TRANSFORMATION

PATHÉ-JUNIOR 17 m/m 5

PATHÉ-N 175

en

16 m/m

RÉALISATION IMMÉDIATE

AMPLIFICATEUR 15 w

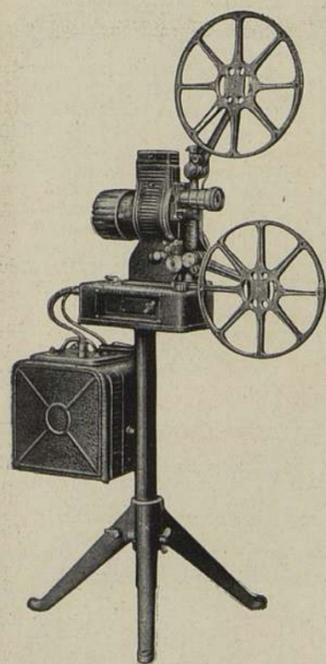
à

TRIPLE COMPENSATION SONORE

ÉLECTROTECHNIQUE MODERNE

69, Boulevard Gouvion Saint-Cyr, PARIS

Tél. : GALvani 80-07



LE MEILLEUR
PROJECTEUR
16 m/m
PROFESSIONNEL
DU MONDE



LECTEUR DE SON
TOURNANT

AMPLIFICATEUR
PUSH-PULL DE
12 WATTS MODULÉS
OU DE
24 WATTS MODULÉS

Demander renseignements sur l'équipement 16 mm.
avec arc de 50 ampères

REVUE RAPIDE DES FILMS ÉDITÉS EN 16 m/m

Nous publions régulièrement dans cette rubrique une revue rapide donnant les renseignements essentiels sur les films édités en format réduit de 16 m/m.

ALLIANCE CINEMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE

NE BOUGEZ PLUS. — *Parlant français. Comédie burlesque. Réal. : Pierre Caron. Int. : Annie France, Paul Meurisse et Saturnin Fabre.* Comédie burlesque aux péripéties multiples issues d'un qui-proquo. L'action se déroule dans les salons et le studio d'un grand photographe en vogue, dans la salle et dans les couloirs d'un music-hall pour se terminer dans le cadre inattendu d'un « Milk-Bar ».

JENNY, JEUNE PROF. — *Doublé. Comédie gaie. Int. : Jenny Jugo et Albert Mattered.* Amusante comédie dont l'action se déroule dans les milieux universitaires. Ce film aux péripéties souvent charmantes, constitue un spectacle distrayant, agréablement animé par la vivante et délicieuse actrice Jenny Jugo.

PECHES DE JEUNESSE. — *Parlant français. Comédie dramatique. Réal. : Maurice Tourneur. Int. : Harry Baur, Lise Delamare, Suzanne Dantès, Jeanne Fusler-Gir.* Importante production française dont la valeur réside avant tout dans l'intérêt et la nouveauté du sujet, profondément humain. Le film, conçu suivant une formule analogue à celle qui fit le succès de *Un Carnet de Bal*, nous présente un riche célibataire qui, sur le tard, seul dans la vie, se met à la recherche des enfants qu'il a eus au cours d'une vie sentimentale agitée.

LE CLUB DES SOUPIRANTS. — *Parlant français. Comédie gaie. Musique de Ph. Parès et Van Parys. Int. : Fernandel, Louise Carletti, Annie France, Colette Darfeuil, Max Dearly et Saturnin Fabre.* Grand film comique dont Fernandel est le boute-en-train intangible et irrésistible... L'action, toute de fantaisie, est une sorte de féerie sentimentale. Fernandel anime tout le film de son entrain, de sa gentillesse, de sa gaieté et de ses drôleries inénarrables... Le cadre de cette action aux nombreux rebondissements est la belle nature provençale.

GRAY-FILM

LES CINQ SOUS DE LAVAREDE. — *Parlant français. Comédie d'aventures, d'après le roman de Paul d'Ivoi. Réal. : M. Cammage. Int. : Fernandel, Jean Dax, Josette Day.* Spectacle ingénieux, gai, mouvementé et d'excellente tenue morale. Le sujet, adapté d'un roman d'aventures, fort connu, est constamment varié, vivant, inattendu. Le film constitue une grande comédie d'aventures, joyeuse, luxueuse et sympathiquement menée par une troupe pleine d'entrain et de talent en tête de laquelle se détache l'inimitable Fernandel, Lavarede débrouillard et communicatif.

PATHE CONSORTIUM CINEMA

ERNEST LE REBELLE. — *Parlant français. Comédie d'aventures d'après le roman de Jacques Perret. Réal. : Christian-Jaque. Int. : Fernandel, Le Vigan, Mona Goya.* Un très original sujet a présidé à la réalisation de ce film d'aventures, très mouvementé, mais à tournure cocasse avec « gags » de haute bouffonnerie. La présence de Fernandel qui joue un brave musicien entraîné involontairement dans une révolution d'un petit Etat d'un quelconque pays tropical, apporte l'élément joyeux et fantaisiste à une bande où règnent chevauchées et poursuites, travestissements et clowneries.

TOBIS-DEGETO

REMORQUES. — *Parlant français. Drame. Réal. de Jean Grémillon d'après le roman de Roger Vercelet. Int. : Jean Gabin, Michèle Morgan, Madeleine Renaud.* Ce film est, avant tout, une production de qualité, bien construite, d'un intérêt qui ne lâche jamais, remarquablement réalisée et interprétée. Le sujet possède cette simplicité qui convient parfaitement au cinéma : il nous présente des faits et des situations humaines qui vont droit au cœur du public.

ANTOINE LE MAGNIFIQUE. — *Doublé. Comédie gaie. Int. : Hans Moser.* Amusante comédie dont l'intrigue repose toute entière sur le personnage sympathique d'un vieux domestique « qui fait partie de la famille ». Rôle tenu avec une autorité et un brio exceptionnels par l'excellent acteur Hans Moser.

ANNETTE ET LA DAME BLONDE. — *Parlant français. Comédie gaie. Réal. : Jean Dréville. Int. : Louise Carletti, Henry Garat, Mona Goya, Georges Rollin.* Comédie gaie et sentimentale dont l'action se déroule dans un somptueux hôtel et dans les vieux quartiers de Cannes. Scènes amusantes, Bon spectacle.

LA PERLE DU BRESILIEN. — *Doublé. Comédie. Int. : Gusti Huber.* Comédie sentimentale et humoristique dont l'action se déroule tour à tour dans un cabaret dansant de Vienne et dans un village du Tyrol. Le film comporte quelques scènes parodiques et burlesques de « retour à la terre » et de très belles photographies d'extérieurs.

VOICI UN MOYEN TRÈS SIMPLE POUR CALCULER

1°) LE FOYER D'UN OBJECTIF

On obtient le foyer d'un objectif en multipliant la largeur de la petite fenêtre de projection (cadre-cache) par la longueur de projection (distance projecteur-écran) et en divisant le résultat obtenu par la largeur de l'écran que l'on veut avoir.

La formule suivante donne le résultat :

$$\text{FOYER} = \frac{\text{largeur cadre-cache} \times \text{distance projecteur-écran}}{\text{largeur d'écran désirée}}$$

Les dimensions du cadre-cache de l'appareil 16 mm, sont :
Hauteur : 7 mm. 21,
Largeur : 9 mm. 65.

Le tableau ci-dessous réduit ce calcul à une simple multiplication en donnant les foyers par mètre de projection pour les largeurs d'écran de 1 m. à 5 m. 90.

Ce foyer par mètre qui est le quotient de la division : largeur du cadre-cache par la largeur d'écran constitue donc le coefficient à multiplier par la distance projecteur-écran.

Largeur écran	Foyer par mètre	Largeur écran	Foyer par mètre	Largeur écran	Foyer par mètre
1 m.	9,650	2 m. 70	3,574	4 m. 40	2,193
1 m. 10	8,772	2 m. 80	3,446	4 m. 50	2,144
1 m. 20	8,041	2 m. 90	3,327	4 m. 60	2,097
1 m. 30	7,423	3 m.	3,216	4 m. 70	2,053
1 m. 40	6,892	3 m. 10	3,112	4 m. 80	2,010
1 m. 50	6,433	3 m. 20	3,015	4 m. 90	1,969
1 m. 60	6,031	3 m. 30	2,924	5 m.	1,930
1 m. 70	5,676	3 m. 40	2,838	5 m. 10	1,892
1 m. 80	5,361	3 m. 50	2,757	5 m. 20	1,855
1 m. 90	5,078	3 m. 60	2,680	5 m. 30	1,820
2 m.	4,825	3 m. 70	2,608	5 m. 40	1,787
2 m. 10	4,595	3 m. 80	2,539	5 m. 50	1,754
2 m. 20	4,386	3 m. 90	2,474	5 m. 60	1,723
2 m. 30	4,195	4 m.	2,412	5 m. 70	1,692
2 m. 40	4,020	4 m. 10	2,353	5 m. 80	1,663
2 m. 50	3,860	4 m. 20	2,297	5 m. 90	1,635
2 m. 60	3,711	4 m. 30	2,244		

EXEMPLE : Avec une longueur de projection de 19 m. 60, on désire un écran de 3 m. 20 de largeur.

Dans le tableau ci-dessus, nous trouvons pour une largeur d'écran de 3 m. 20 le coefficient : 3,015. Multiplié par la distance projecteur-écran : 19 m. 60, cela donne 59,094.

Donc, un objectif de 59 mm. 094 de foyer nous donnera exactement un écran de 3 m. 20 avec 19 m. 60 de projection.

Mais dans le commerce, les foyers des objectifs vont de 5 mm. en 5 mm. C'est donc un objectif de 60 mm. que nous devons prendre pour que la largeur d'écran soit voisine de 3 m. 20.

Il faut se rappeler également qu'à la même distance de projection, plus le foyer de l'objectif augmente plus la largeur de l'écran diminue et inversement.

Le chapitre suivant donnant les grandeurs d'écrans obtenues avec des objectifs de foyers connus complètera celui-ci et vous donnera la largeur d'écran de manière précise.

Voici donc réduit à deux simples multiplications deux formules qu'on ne retrouve jamais lorsque l'on en a besoin.

Georges Guimbertaud.

LES CONSEILS DE L'OPÉRATEUR

ATTENTION A L'HUILE

L'huile est visible sur l'écran. Un scintillement sur l'image traduit sa présence à la projection. La poussière s'y colle plus facilement et l'effet sur les parties claires devient alors très désagréable.

Pour l'éviter :

Essayer soigneusement l'appareil après son graissage. Ne donnez à votre appareil, s'il

n'a pas le graissage automatique, qui, heureusement se généralise, que l'huile qu'il réclame. Il vaut mieux graisser peu et souvent que beaucoup et pour longtemps.

Essayer soigneusement les organes qui n'ont pas besoin d'huile. De fréquents petits essayages évitent beaucoup d'ennuis et la formation de cambouis.

2°) LA LARGEUR D'UN ÉCRAN

Connaissant le foyer de l'objectif, on connaît la largeur d'écran qu'il donnera en multipliant la largeur du cadre-cache de la petite fenêtre de projection par la longueur de projection et en divisant ensuite le résultat obtenu par le foyer de l'objectif :

$$\text{LARGEUR D'ÉCRAN} = \frac{\text{largeur du cadre-cache} \times \text{distance projecteur-écran}}{\text{foyer de l'objectif}}$$

Rappelons les dimensions du cadre-cache pour le 16 mm. :
Hauteur : 7 mm. 21, Largeur : 9 mm. 65.

Le tableau ci-dessous réduit ce calcul à une simple multiplication en vous donnant les largeurs d'écran par mètre obtenues avec les objectifs de 25 mm. à 145 mm. de foyer.

Cette « largeur d'écran par mètre », qui est le produit de la division : largeur du cadre-cache par le foyer, constitue donc le coefficient à multiplier par la distance projecteur-écran.

Foyer de l'objectif	Largeur d'écran par mètre	Foyer de l'objectif	Largeur d'écran par mètre	Foyer de l'objectif	Largeur d'écran par mètre
25 mm.	0,3860	70 mm.	0,1378	115 mm.	0,0839
30 mm.	0,3216	75 mm.	0,1286	120 mm.	0,0804
35 mm.	0,2757	80 mm.	0,1206	125 mm.	0,0772
40 mm.	0,2412	85 mm.	0,1135	130 mm.	0,0742
45 mm.	0,2144	90 mm.	0,1072	135 mm.	0,0714
50 mm.	0,1930	95 mm.	0,1015	140 mm.	0,0689
55 mm.	0,1754	100 mm.	0,0965	145 mm.	0,0665
60 mm.	0,1608	105 mm.	0,0919		
65 mm.	0,1484	110 mm.	0,0877		

EXEMPLE : Avec une longueur de projection de 19 m. 60 on veut employer un objectif de 60 mm. de foyer.

Dans le tableau ci-dessus nous trouvons pour le foyer de 60 mm. la largeur d'écran par mètre de 0,1608 que nous multiplions par la distance projecteur-écran : 19 m. 60 pour trouver 3,15168.

Donc un objectif de 60 mm. donnera à 19 m. 60 une largeur d'écran de 3 m. 15.

LA GRANDE MAISON DU PETIT FORMAT

FILMS
12, RUE DE LUBECK.
PARIS, KLEBER : 92-01.

Vous offre toujours les meilleures
sélections de grands films,
documentaires et reportages
en 16 m/m * 9 m/m 5 * 8 m/m.

FIDÉLITÉ
PUISSANCE

ROBUSTESSE
SÉCURITÉ

NOUVEAUX EXPLOITANTS AUTORISÉS EN FORMAT RÉDUIT

- 398 HOUDEYER Emile, 42, rue Carnot, à Argenteuil (S.-et-O.), exploite Saint-Mathurin (Salle des Fêtes), M.-et-L., Goutures (Saint-Michel), Blaison (Salle des Fêtes), Monsabert (Salle des Caves).
399 M. MORVILLE Pierre, à Vertus (Marne), exploite Vertus (Evogner), Lucquy (Haouny), Amagne (Capitaine).
400 M. PERRUCHON Jean-Pierre, à Saint-Christoly-de-Blaye (Gironde), exploite Berson (Rialto).
50 Chang: M. DESCAMPS Charley, rue Saint-Honoré, à Arny-le-Duc (Côte-d'Or), exploite Arny-le-Duc (Eden), Lacanques (Jacquelin).
401 M. LEONARD Félix, rue de l'Eglise, à St-Brice-en-Cogles (I.-et-V.), exploite Saint-Brice-en-Cogles (Salle Jeanne-d'Arc).
402 M. CARTEAU Camille, rue de la République, à Fontenay-le-Comte (Vendée), exploite Chataigneraye (Salle Trianon).
203 Extension: M. JEAN Régis, 35 bis, rue Rosière-d'Artois à Nantes (L.-I.), exploite Quimerch (Salle Le Pape-Rex).
310 Extension: M. CARPENTIER Louis, à Saint-Hilaire-la-Palud (Deux-Sèvres), exploite Arçais.
403 MM. POHER Pierre, FORAIN Gilbert, 171, rue Paul-Doumer à Triel-sur-Seine (S.-et-O.), exploitent Triel-sur-Seine (Régional Cinéma), Verneuil-sur-Seine (Salle Cauvin).
404 M. LEFEBVRE Jean, à Alligny-sur-Cosne (Nièvre), exploite Alligny-sur-Cosne (Etoile), Saint-Amand-en-Puisaye (Dupré).
405 M. DURAND Charles, 6, rue de la Mairie à Paimpol (Côtes-du-Nord), exploite Plobazane (Salle Celtique).
406 M. DEMANGE Roger, à Roussey par Cires-les-Melo (Oise), exploite Bury (de la Mairie).
407 M. DAUPELOUP Pierre, 7, rue Roger-Salengro à La Machine (Nièvre), exploite Moulin-Engilbert (Salle Paroissiale).
408 M. SCHNEIDER Louis, 32, rue de Nancy, à Flavigny-sur-Moselle (M.-et-Moselle), exploite Flavigny-sur-Moselle (Familia).
409 M. REBILLARD Jean, 18, boulevard Joffre, à Bressuire (Deux-Sèvres), exploite Cerizay (Hôtel Bonnet), Gourlay (Café Luceau).
411 M. BULLANGER André, à La Brède (Gironde), exploite Léognan (Royal), Gabacac (Salle des Fêtes).
410 M. JOUVIN Robert, 39, avenue Foch à Argenteuil (S.-et-O.), exploite Crécy-en-Brie (Majestic).
412 M. VERGNAUD Abel, à Saint-Aulaye (Dordogne), exploite Saint-Aulaye (Salle des Fêtes).
413 M. MORIN André, Grande-Rue, à Le Grand-Luce (Sarthe), exploite Gourde-manche (Legeay), Pruille-l'Eguille (Touchard), Saint-Vincent-du-Lorouer (Salle Théâtral).
24 Changement de salle: M. MARTIN André, 131, rue de la Trésorerie à Bordeaux (Gironde), exploite à La Gorp-Ambarès (Salle des Fêtes), Bassens (Lozano).
255 Changement de salle: M. POTTIER Robert, 105, avenue de la République à Montrouge (Seine), exploite Gallardon (Hôtel des Trois Marchands).
179 Extension: M. SORBIER Georges, Grande-Rue à Branne (Gironde), exploite Marcillac-de-Blaye (Salle des Fêtes), Naujean et Postiac (Salle Marchezau).
138 Extension: M. DERSIGNY Maurice, 12, rue d'Haugard à Villers-Bretonneux (Somme), exploite Chaulnes (Gaité).
339 Extension: M. LE RALLIER Louis, rue Aristide-Briand à Château-du-Loir (Sarthe), exploite Marçon (Familia), Chahaigné (Familia), Mondoubleau (Familia).
414 M. GOUJON Henry, 215, rue Croix-Nivert à Paris (15^e), exploite Neuilly-Saint-Front (Croix d'Or).
415 M. CHAMBAT Stéphane, 7, rue de Courville à Illiers (E.-et-L.), exploite Illiers (Salle Goudin).
416 M. CHAMBAT Stéphane, 7, rue de Courville à Illiers (E.-et-L.), exploite Brou (Salle Sangleboeu).
417 M. LACATIE Paul, 6 bis, avenue Carnot, à Marcilly-sur-Tille (Côte-d'Or), exploite Les Laumes-Venayre (Etoile).
418 M. ARTHUR Eugène, Au Quinquis, à Pederne (Côtes-du-Nord), exploite Belle-Isle-en-Terre (Pavillon Mond).
419 Mme CHAPLAIN Odette, par Coligny, à Morains (Marne), exploite Sommessous (Lebas), Bergères-les-Vertus (Salle Municipale), Villesencus (Salle Champion), Bannes (Champy), Normée (Gentil), Morains (Geoffroy).
420 M. LETRESOR Octave, par Montalet-le-Bois à Jambville (Seine-et-Oise), exploite Jambville (Clérissau), Oinville (Masse), Fremainville (Cardon), Ruell-Seraucourt (Tarlrier).
421 M. HUMBERT Roger, 15, quai du Parc à Saint-Dié (Vosges), exploite Anould (Modern), Docelles (Salle des Fêtes).
422 M. GALLE Maurice, 15, rue de la Gare à Nouvion (Aisne), exploite La Capelle (Eden).
423 M. PELTIER Robert, 9, r. Evode-Chevalier à Monville (S.-I.), exploite Le Houleme (Hôtel du Vert Logis).
424 M. PELTIER Robert, 9, rue Evode-Chevalier, à Monville (S.-I.), exploite Saint-Saens (Salle des Fêtes).
212 Changement: Mme FEUGERE Juliette, 54, rue du Chemin-Vert à Paris, exploite Domont (Central).
425 Mme FEUGERE Juliette, 54, rue du Chemin-Vert à Paris, exploite Groslay (Central).
426 M. JAROUSSEAU René à Beauvais-sur-Matha (Charente-Maritime), exploite Beauvais-sur-Matha (La Croix), Sécocq (Bacon), Macqueville (Belle), Fontaine-Chalendray (Salle des Fêtes).
427 M. HABERBUSCH André, à Bords (Charente-Maritime), exploite Tonny-Boutonne (Paroissiale), Beurlay (Salle des Fêtes), Les Nouillers (Salle des Fêtes), Lussant (Salle des Fêtes).
199 Extension: M. DANIEL Maurice, Grande-Rue à Morgny (Eure), exploite Puchay (Delatour), Heudicourt (Migault), Bezu-Saint-Eloi (Sedille), Serfontaine (Casino).
104 Extension: M. CHESNEAU Jean, 3, place Coligny à Châtillon-Coligny (Loiret), exploite Melleroy (Cachon).
428 M. BOUVIER Robert, Place de l'Eglise à Blanzac (Charente), exploite Blanzac (Salle des Fêtes).
429 M. GUERIN Marie-Joseph, 15 bis, rue Noël-du-Faillie à Rennes (I.-et-V.), exploite Broons (Salle des Fêtes).
430 M. GIRODET Denis, Hôtel de la Poste à Tilchadel (Côte-d'Or), exploite Tilchadel (Cambrouss), Gemeaux (Charles), Lux (Tisserand).
431 M. BARNABOT Alfred, Centre de Carbonisation à Chiche (Deux-Sèvres), exploite Boussais (Toulouse).
432 M. AUDON Charles, à Champion (Mayenne), exploite Lassay (Salle des Fêtes).
433 M. GUHENNEUC Jean, 26, rue Georges-Sand à Montoir-de-Bretagne (L.-L.), exploite Montoir-de-Bretagne (Familial).
434 M. BRAILLON Gaëtan, 30, rue Jean-Mermoz à Mont-d'Origny (Aisne), exploite Mont-d'Origny (Salle Gog Chantant).
363 Extension: M. WILLAUME Léon, 54, rue du Mont-Désert à Nancy (M.-et-M.), exploite Rosières-aux-Salines (Royal).
115 Extension: M. SABOUREUX Léon, rue Ardenne à Montreuil-Bellay (M.-et-L.), exploite Les Trois-Moutiers (Debrou).
258 Extension: M. KERVAN Yves, place du Marché à Scaer (Finistère), exploite Saint-Thurien (Celtic), Leuhan (Celtic), Guischiff (Celtic).
435 M. PEYRONNET Georges, 17, rue des Teinturiers à Mérignac (Gironde), exploite Pompignac (Salle des Fêtes), Tizac de Curtion (Granet), Nerigean (Cerrato), Baron (Vienne), Saint-Quentin-le-Baron (Remise).
328 Extension: Mme FAUCHET Marcelle, 157, av. de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine (Seine), exploite La Ferté-Vidame (Foyer Familial).
436 M. SCHNEIDER Henri, 31, rue Raffet à Paris, exploite Gombs-la-Ville (Central).
144 Extension: M. JOLY Maurice, rue de Chaumont à Châteauvillain (Haute-Marne), exploite Vauxhautes (Claude).
66 Extension: M. GUERIN René, Les Ruelles, à Beynes (S.-et-O.), exploite à Feucherolles (des Glycines).
437 M. VERDEAU Henri, à Saint-Christophe-de-Chalais (Charente), exploite à Montguyon (Salle des quatre-Saisons).
438 M. DELORME Henri, à Savières (Aube), exploite à Marigny-le-Châtel (Hôtel Poste) et Marciully-le-Hayer (Espérance).
439 M. HOUYEL Maurice, à Ciral (Orne), exploite à Ciral (Rex).
213 Ext.: Mme DELGADO Rosette à Cissac-Médoc (Gironde), exploite à Vertheuil (Salle des Fêtes).
440 M. MARTIN Marius, à Douchy (Loiret), exploite à Douchy (Landy), Montcorbon (Moldat).
441 M. LAUNAY Louis, à Vance (Sarthe), exploite à Vance (Houger), La Chapelle-Gaugain (Moïrot), Evaillet (Garrault).
442 M. MANSENCAL, Jean-Pierre, 5, Allées-des-Pins, à Bordeaux (Gironde), exploite à Landiras (Salle des Fêtes), Lacanau-de-Mios (Ragot), Saint-Magne (Salle des Fêtes), Hostons (Salle des Fêtes), Illats (Hôtel de France), Pujols-sur-Giron (Salle des Fêtes).
443 M. SAINT-ETIENNE Henri, rue du Gué, à Salbris (Loir-et-Cher), exploite à Nuan-le-Fuzellier (Hôtel de la Croix-Verte), Souesmes (Salle des Fêtes), La Ferté Imbault (Salle des Fêtes).
444 M. LABRACHERIE Roger, 6, rue Ledueq à Pantin (Seine), exploite à Chaumont-en-Vexin (Oise) (Hôtel du Grand Cerf), Trie-Château (Oise) (Hôtel de l'Ecu), Tragny-sur-Epte (Oise) (Née), Epiais-Rhus (S.-et-O.) (Juzaine).
445 M. HARDOUIN Maurice, 49, rue des Fournaux à Fécamp (Seine-Inférieure), exploite à Criquetot-L'Esneval (Salle des Fêtes).
446 M. LAFRANÇOISE Pierre, 2, rue de Trianon à Reims (Marne), exploite à Villers-Allerand (Salle des Fêtes), Hermonville (Polonceaux).
447 M. CHAUSSY Marcel, 36, boul. Orloff à Fontainebleau (Seine-et-Oise), exploite à Bourron-Marlotte (Salle des Fêtes), Reclos (Hôtel de la Renaissance), Chapelle-la-Reine (Hôtel Etoile), Gros-sur-Loing (Hôtel Terrasse), Sorques (Hôtel Charlotte), Samoie-sur-Seine (Samoisienne).
448 M. CHAUSSY Marcel, 36, boul. Orloff, à Fontainebleau (S.-et-O.), exploite à Thomery (Hôtel de la Bonne Treille), Barbizon (Hôtel Bellevue), Chartrettes (Bar des Fleurs), Fontaine-le-Port (Hôtel de la Gare), Machault (Foyer Municipal).
449 M. RYCHNER Gaston à Bavières (Yonne), exploite à Donzy (Nièvre) (Salle Municipale), Wazy (Nièvre) (Café Bressançais), Entrains (Nièvre) (Café Siméon).
450 M. GUILLEM Kléber, à Saint-Jean-d'Illac (Gironde), exploite à Saint-Jean-d'Illac (Café Laurent), Martignas (Loutrem), Croix-d'Hins (Tamen), Toccoveau (Bandry), Sainte-Hélène (Café du Centre).
451 M. THEBAULT Eugène, 9, rue Destenque à Reims (Marne), exploite à Gueux (Café des Laes), exploite Chigny-les-Roses (Salle des Fêtes).
452 M. COINTIN Marcel, 37, quai de la Pêcherie à Pont-Saint-Maxence (Oise), exploite à Fismes (Triumph).
138 Ext.: M. DERSIGNY Maurice, 2, rue d'Haugard à Villers-Bretonneux (Somme), exploite Harbonnières (Salle Robert-Jean).
241 Rect. et Ext.: M. FOURNIER Henri, Hôtel des Voyageurs à Maligny (Yonne), exploite Maligny (Palace-Parlant), Seignelay (Salle Crochet), Ligny-le-Châtel (Salle des Fêtes), Pontigny (Hôtel Saint-Vincent).
453 M. BROUET Constant, Bourg de Saint-Georges-du-Vivier (Eure), exploite Beuzeville (Salle au Bûle), Saint-Georges-du-Vivier (Amicale), Appoivre (Valmont), Lieurey (Salle des Fêtes).
220 Ext. et Rect.: M. MULLOT Lucien, à Etrelles par Mery-sur-Seine (Aube), exploite Conflans-sur-Seine (Puchot).
432 Ext.: M. AUDON Charles à Champeon (Mayenne), exploite à Champeon (Paroissiale).
286 Ext.: M. BEILLON Louis, Café à Chevannes (Yonne), exploite Saint-Sauveur-en-Puisaye (Gelliot), Druyes-les-Belles-Fontaines (Vincent), Thury (Rammey).
454 M. BERNARD Pierre, 31, avenue du Serpent à Pessac (Gironde), exploite à Ludon (Fichot), Bayon (Mallet), Plassac (Gestas), Cars (Goudichaud), Villeneuve-de-Blaye (Beaudet).
455 M. TROUVE Jean, à Secondigny (Deux-Sèvres), exploite à Secondigny (Trouvé), L'Absie (Mitar), Chapelle-Saint-Laurent (Micheneau).
456 M. BELOOU René, 11, rue du 15 Juillet à Cognac (Charente), exploite à La Couronne (Modern).
281 Chang. et Ext.: M. TEILLIER André, (Société Dumon et Teillier), 92, av. Labruyère, à Vitry-sur-Seine (Seine), exploite à Auneau (Eure-et-Loir) (Hôtel de France), Sarcéville (Salle des A. C.), Viabon (Salle de l'Avantur).
457 Mme CHARBONNIER Alice, à Saint-Hilaire-de-Villefranche (Charente-Maritime), exploite à Saint-Hilaire-de-Villefranche (Guindet), Nautille (Joly), Saint-Même (Laeroix), Brizambourg (Luna-Dancing).

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES FILMS DE LONG MÉTRAGE PRÉSENTES A PARIS PENDANT LE PREMIER SEMESTRE 1942

ABREVIATIONS. — PF : Parlant français. — D : Doublé. — CF : Commenté français. — VO : Version originale.

Table with columns: TITRE DU FILM, GENRE, DISTRIBUTEUR, Durée de projection en minutes, N° du FILM publiant le compte-rendu. Includes entries like 'Age d'Or (L)', 'Amant de Bonne', 'Annette et la Dame blonde', etc.

L'ANGE GARDIEN Comédie avec Carletina et Lucien Baroux MINERVA 94 min.

Origine : Française. Production : Minerva. Réal. : Jacques de Casembroot. Auteur : Scénario original, Adaptation et Dialogues de Charles Vidrac. Dir. de prod. : Jean Mugeli. Musique : Henri Goublier. Couplets : Alex Bisson et Pierre Varenne. Chef-opér. : Million. Décors : Marcel Mary et G. Briaucourt. Interprètes : Lucien Baroux, Carletina, Roger Duchesne, Ellen Dossia, Jeanne Fusier-Gir, Irène Corday, Pierre Labry, Jacques Varennes, Camerine Fontenay. Studio : Photosonor. Sortie en excl. : Paris, juillet 42 au Max-Linder.

Touchante histoire de petite fille qui réconcilie les membres de sa famille divisés, et aide à déjouer les combinaisons de louches trafiquants. Beaucoup d'excentricités; amusante interprétation de la petite Carletina qui a de la franchise et de l'aplomb; gentils mots d'enfant. Bon rôle de Lucien Baroux; bougon cordial et brave cœur; passages chantés par Ellen Dossia de l'Opéra. Technique simple; peu de mouvement; photo irrégulière.

Duboin (Lucien Baroux), ex-fonctionnaire colonial, vit en province parmi ses collections, avec une cousine, Noémie (Catherine Fontenay) qui quette son héritage. Il s'est peu soucié de son fils Henri (Roger Duchesne) élevé en pension, s'est brouillé avec lui quand il a épousé la cantatrice Fontange (Ellen Dossia) et a refusé de connaître sa bru, ainsi que sa petite fille Colette (Carletina). Henri est obligé de rejoindre un poste en Tunisie, tandis que sa femme ira en tournée en Scandinavie: Henri obtient de son père qu'il accueille au château la petite Colette. Celle-ci fait bien la conquête de son grand-père. Des aigres conversations dans leur jeu. Mais la petite Colette veille, elle démasque Noémie et fait échouer les machinations. Finalement, Colette réconcilie toute sa famille.

LE HAUT AMAZONE Grand documentaire d'exploration C.P.L.F. 40 min.

Origine : Française. Réal. : Mission Française d'exploration du Haut Amazone 1936-37, composée de Bertrand Flornoy, Jean de Guebriant et Fred Matter. Opér. : Fred Matter. Musique : Yatove. Sortie en excl. : Paris, 8 juillet 42, à l'Elysée-Cinéma avec Soyez les Bienveillants.

Grand reportage relatant le voyage périlleux et exceptionnel d'une mission française qui parcourut les régions inconnues du haut bassin de l'Amazone, étudia les populations autochtones, notamment les fameuses tribus Jivaro, qui pratiquent encore la « réduction des têtes ». Des cartes, bien réalisées, montrent le progrès de la marche des explorateurs. Ils parlent, non pas des bouches de l'Amazone (comme la Mission allemande du film L'Enfer de la Forêt vierge) mais des sources d'un affluent, dans la république de l'Équateur. Marche de la caravane, avec ses porteurs; rencontre de nombreuses missions catholiques perdues dans la brousse, descente de rivières tumultueuses et dangereuses. Rencontre avec les Jivaro; installation du camp de base de la Mission; scènes de la vie des Jivaro, rapidement accoutumés à leurs visiteurs. Les activités du village; scènes de sorcellerie; expédition de chasse à la flèche empoisonnée, et de pêche au harpon. Fabrication des sarbacanes, des pigroques... La caméra surprend, pour la première fois, les opérations de « réduction de tête » d'un ennemi tué, et montre une collection de ces trophées, dont la tête d'un Blanc... Ce film est un document de valeur exceptionnelle.

LA TOSCANE ETERNELLE Documentaire de tourisme SCALERA 15 min.

Origine : Italienne. Réal. : Luce. Réal. : Raffaello Pacini. Prise de vues : Arturo Clmati. Musique : Robert Désormière. Sortie : Paris, Lord-Byron, 12 juin 42 avec S.O.S. 103.

Visite de la petite ville de San Gimignano, proche de Sienne, sur une colline abrupte, d'où se découpent un immense panorama. Vues des remparts, des principaux monuments. Souvenirs d'art et d'histoire donnés à la basse-cour, aux excels échappés sur le paysage à l'enfour. L'on accompagne dans cette visite une jeune femme, dont la silhouette élégante relie les divers séquences. Evocation d'une cérémonie en l'honneur de Dante, discrète et réussie. Cette petite ville est un peu somnolante, mais la valeur pittoresque l'emporte sur certain manque de vie.

LES COMPAGNONS DE L'ESPOIR Reportage U.F.P.C. 20 min.

Origine : Française. Prod. : Cie Générale Cinématographique. Réal. : Gabriel Thierry. Sortie : le 12 juin 42 au Biarritz avec Mademoiselle Swing.

Le cinéaste a vécu une journée avec les Jeunes du Camp de Brévannes, depuis le lever, au clairon, sur un mode demi-militaire, jusqu'aux distractions du soir. Il a assisté à leurs travaux, principalement agricoles et horticoles, aux soins donnés à la basse-cour, aux excels sportifs qui coupent la journée. Photo négative; frottement dans l'orientation du reportage; montage lent et mou. On n'a pas l'impression de jeunesse, d'entraîn, d'animation qui doit émaner de cette vie d'équipe en plein air... Le sujet, fort beau, appelle une réalisation moins somnolante.

LE TELEPHONE AUTOMATIQUE Documentaire de vulgarisation (série « Trois Minutes ») ATLANTIC FILM 10 min.

Origine : Française. Prod. : Atlantic Film-Marcel de Hubsch, série « Trois Minutes ». Dir. de prod. : de Andris. Coll. technique : M. Letellier, ing. en chef du Bureau des Recherches des P.T.T. Musique : Renée Philippart. Sortie : Paris, 8 juillet 42 au Madeleine-Cinéma avec Le Lit à Colonne.

La première partie du film rappelle les notions élémentaires sur le fonctionnement du téléphone et expose rapidement l'histoire de cette invention. On passe ensuite à l'explication du principe du téléphone automatique avec l'extension aux circuits ruraux. Ce film, qui comporte des schémas bien réalisés, ne possède pas toutefois la qualité d'intérêt et de clarté des films précédents de la même série.

MARIAGE

= M. Pierre DUPREZ, gérant de la Sté Electrotechnique Moderne, avec Mlle GAUDIN.

DEUILS

= M. JACQUEY, Directeur du Cinéma Majestic à Déville-lès-Rouen.

= M. Fernand-Léonce LIETS, Directeur-Propriétaire du Cinéma « Le Royal » à Vannes, décédé à Cannes à l'âge de 49 ans.

= M. Armand VIOLETTE, Directeur du Cinéma des Roses à L'Hay-les-Roses (Seine), décédé le 5 juillet à l'âge de 49 ans.

NOMINATION A L'A.C.E.

Nous apprenons que M. Pierre AUDOUY vient d'être nommé représentant pour la province, à l'Agence de Paris de l'A.C.E. en remplacement de M. Delsahut, qui vient de prendre la direction du « Palace » à Vaux-sous-Laon.

LA SOCIÉTÉ SPORT-FILMS DE RETOUR A PARIS

M. Willy Rozier, gérant de la Société Sport-Films, nous fait part du retour de cette société à Paris. Son siège et ses bureaux sont désormais :

1, rue Lord-Byron, Paris (8°) Tél. : BALzac 52-22

CHANGEMENT D'ADRESSE

= M. Serge ALLARD, photographe qui, après Le Journal tombe à Cinq Heures, vient d'assurer le service photographique de A vos Ordres Madame, nous communiquons sa nouvelle adresse :

43, rue de Ponthieu, Paris (8°) Tél. : BALzac 24-56.

Le Service des Abonnements informe ceux de ses abonnés qui désirent compléter leur collection du FILM qu'il peut maintenant leur céder des numéros anciens, au prix d'édition inscrit sur la couverture majoré des frais d'envoi.

Nous écrire ou nous téléphoner. Puis payer par mandat à notre compte chèques postaux N° 702-66, Paris.

Le Service des Abonnements rachète les numéros du « Film » des dates suivantes :

- N° 35 du 28 février 1942. N° 37 du 28 mars 1942. N° 38 du 11 avril 1942. N° 40 du 9 mai 1942. N° 41 du 23 mai 1942.

Les envoyer à « Le Film », 29, rue Marsoulan, Paris (12°) par poste comme imprimé, ou par colis postal (suivant le poids) en indiquant le nom et l'adresse de l'expéditeur.

Nous lui enverrons aussitôt un mandat couvrant le prix des numéros et les frais d'envoi.

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emploi : 3 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 9 fr. la ligne.

Annouces commerciales pour la vente de films : 50 fr. la ligne. Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Etranger.

OFFRES D'EMPLOI

On demande bon opérateur, avec réf. pour ville de province. Ecrire case n° 486 à la Revue.

Urgent, demande bon opérateur remplacement titulaires repos hebdomadaire, 4 jours par semaine, remplacement congé annuel des mêmes, deux mois.

Ecrire Rufat, 2, place de la Bastille, Paris (12°).

Opérateur radio-électr., sér. réf. est demandé par cinéma banlieue près métro, huit séances, contrat collectif. Ecrire case n° 487 à la Revue.

Importante maison de distribution cherche représentant pour la région parisienne. Ecrire case n° 505 à la Revue.

DEMANDES D'EMPLOI

Opérateur, 22 ans, conn. très bien cabine, 3 ans métier, cherche emploi Paris. Ecrire case n° 488 à la Revue.

Ancien exploitant, 36 ans, cherche direction ou gérance, cautionnement. Ecrire case n° 489, à la Revue.

Opérateur comm. cabine, dépan., femme caissière ayant réf., cherche emploi Paris ou proche banlieue. Libre à partir du début d'août. Ecrire Joncour, 47, rue Victor-Hugo, Levallois-Perret (Seine).

Directeur de location ayant été nombreuses années représentant Paris-province, recherche situation similaire, de préférence commission. Ecrire case n° 490 à la Revue.

Opérateur élect., mutilé de guerre, 45 ans, cherche place banlieue ou province. Ferai entretien. Ecrire M. Charlemaire à Vergigny (Yonne).

Programmatrice sténo-dactylo, possédant machine à écrire, bonnes réf., cherche place Paris. Pourrait remplir autre emploi dans maison location de films. Ecrire case n° 491 à la Revue.

Directeur cinéma Paris, réf. dans le métier, cherche pour cause santé enfant, direction cinéma province ou grande banlieue. Ecrire case n° 492 à la Revue.

ACHATS CINÉMAS

Directeur jeune technicien, cherche salle même fermée en location pour août, sept, à huit séances par semaine. Ecrire case n° 493 à la Revue.

Suis acheteur ciné 300 à 600 places, 150 à 250.000 fr. comptant, suivant importance. Faire offres à Lichère à Puiseux (Loiret).

Acheterai ou m'intéresserai Ciné Paris, affaire sérieuse. Ecrire case n° 495 à la Revue.

Suis acheteur comptant affaire 500.000 à 800.000, Touraine, Normandie, Seine-et-Oise, Sud-Ouest, bonne affaire pour homme du métier. Ecrire case n° 494 à la Revue.

VENTES CINÉMAS

A vendre tournée trois pays, bénéfice 60.000 fr. S'adresser à Rychner, Cinéma à Raviers (Yonne). Tél. : le 34.

Bon circuit format réduit à céder, région ouest. Ecrire case n° 496 à la Revue.

CINÉ-SIÈGES

Fauteuils pour Spectacles 45, Rue du Vivier, AUBERVILLIERS. P.L.A. 04-08

ACHATS MATÉRIEL

Suis acheteur appareil Junior seul ou complet, transformé ou non. Ecrire case n° 497 à la Revue.

Cherche écran 3 m. 30 hauteur (maximum), 4 m. largeur (minimum). Ecrire M. Teissier, Cinéma Rex, Paicy-sur-Eure (Eure).

Demande poste simple 16 mm., indiquer marque et toutes caractéristiques. Ecrire case n° 498 à la Revue.

Suis acheteur projecteur 16 mm. Pathé Junior ou Debrie. Ecrire case n° 499 à la Revue.

Suis acheteur strapontins à dossier, bon état, prix intéressant. Ecrire Société Cinéma, 22, rue Saint-André-des-Arts, Paris. Téléphone : DAN. 72-15.

VENTES MATÉRIEL

Matériel cinéma, neuf et occasion, amplificateurs, lecteurs, objectifs, miroirs, etc... Ecrire Victoria Electric, 5, rue Larribe, Paris.

A vendre lanternes à main, entièrement révisées. Ecrire case n° 500 à la Revue.

Matériel 16 m/m. d'occasion à vendre et accessoires. Comp. Cinématographique Fumière, 28, bd Poissonnière, Paris (9°).

A vendre : 2 lanternes seules. — 1 lanterne avec arc 25 ampères et avance. — 1 lanterne avec lampes 15 watts, 50 ampères et cont. tableau transformateur. — 2 lampes redresseurs 15 ampères. — 1 résistance 25 ampères. — 1 haut-parleur dynamique avec dafle. — 2 survolteurs déviateurs 10 et 20 ampères 90 sur 130 watts. — 1 transform. 10 ampères 220-110 réglable. — 1 transform. 220 sur 70 ou 110 sur 35, 30 ampères. Bobines 400, 600, 900 mètres Pathé et Ernemann. — 1 caisse à films pour 600 mètres. — Objectifs. — Plusieurs tables pour format réduit fixes et portables. — Fil et câble électrique. S'adresser à M. Archenaull, Cinéma Chatillon-sur-Loire (Loiret).

Je cède de suite matériel américain complet, parfait état, pour fabrication glaces, trois conservateurs première marque. Ecrire Leriche, Cinéma, Dieppe (Seine-Inférieure).

A vendre : groupe rotatif convertisseur, moteur diphasé 210 volts, 15-20 ampères, dynamo 70 volts, 35-40 ampères, accouplement à plateau, 1 lampe mercure Coperwith. Ecrire case n° 501 à la Revue.

DIVERS

Ingénieur, entretien 35 et 16, serait désireux entrer en relations avec maisons pour création région ouest agence ou dépt tout matériel cinéma entretien, acoustique aménagements de salles, etc., ainsi que matériel amateur. De même création agence location films 16 et 35, clientèle déjà établie. Ecrire case n° 502 à la Revue.

Aux termes d'une Assemblée générale des actionnaires de la Sté Anonyme Les Films Paul Boisserand, ex-Cristal, en date du 1er juin 1942, les actionnaires ont décidé de mettre la Société en liquidation amiable et la Société Fiduciaire de Contentieux général et de Gérance, 40, rue Notre-Dame-des-Victoires à Paris (2°), a été nommé liquidateur.

FRED JEANNOT 86, rue de Sèvres - Ség. 40.76 - PARIS 7

CESSIONS DE SALLES

= Eden à Orange (Vaucluse), rue de la Pise, fonds vendu par MM. Choquet à Mme Jeanne Prost (18 juin 42).

= Magic à Lyon, 131, rue du Dauphiné, apport par MM. Dominique et Jean Donnat à Sté Donnat et Cie (19 juin 42).

= Variétés à Villeurbanne (Rhône), 17, rue des Charpenets, apport par M. Dominique Donnat à Sté Donnat Père et Fils (19 juin 42).

= Montblanc à Chamonix (Haute-Savoie), fonds vendu par M. Loiseau à M. Barbesolle (20 juin 42).

= Eden à Longlaville (Meurthe-et-Moselle), 16, rue des Acéries, fonds vendu par Mme veuve Simon à M. Henri Brière (20 juin 42).

= Lux à Verdun (Meuse), qual de Londres, fonds vendu par Sté Imm. et Comm. Verdunoise à Sté du Cinéma Lux (20 juin 42).

= Ambulant à Brive (Corrèze), fonds vendu par M. Laidet à M. Reynaud (23 juin 42).

= Cinéma à Paris, 29 bis, rue du Terrage, fonds vendu par Sté Ciné-Sélection à Sté Saint-Martin Cinéma (23 juin 42).

= Cinéma-Casino à Puget-Ville (Var), fonds vendu par MM. Torne et Latil à M. Garron (24 juin 42).

= Elysée-Palace (avec attraction et bar) à Yerres (S.-et-O.), 12, rue de Bellevue, et Sélect à Yerres, 63, rue de Paris, fonds vendus par M. Marguier à Sté Ciné-Exploitation (16 juin 42).

= Olympia à Sidi-Bel-Abbès (Oran), Glacis Sud, fonds vendu par Sté Islythéâtre à M. Henri Charnois (12 juin 42).

= Casino-Cinéma à Salernes (Var), cours Théodore-Bouge, fonds vendu par M. Dauphin à Mlle Fournier (27 juin 42).

= Cinéma à Lille, 13, place Louise-de-Bettignies, fonds vendu par Mme Dupon à Mme Delepière (18 juin 42).

= Trianon à Beauvais (Oise), 6, rue Cyprien-Desgroux, fonds vendu par M. Genestoux à M. Bouttier (4 juillet 42).

= Olympia à Paris, 28, bd des Capucines et 4, 6, 8, 10 rue Caumartin, fonds vendu par Sté An. de Théâtre de Polympia à S.O.G.E.C. (30 juin 42).

Grid of 12 columns and 10 rows of advertisements for various film companies and services. Includes logos for Alliance Cinématographique Européenne, Radio-Cinéma, Compagnie Commerciale Française Cinématographique, U.F.P.C., TOBIS, F.G.M., FRANCHINEX, LES FILMS MINERVA, SCALERA Film, GAUMONT PRODUCTIONS, LES FILMS DE KOSTER, CFDF, SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS PATHÉ CINÉMA, SOCIÉTÉ UNIVERSELLE DE FILMS, CINÉ SÉLECTION, CINEMA de FRANCE, C.P.L.E., ATLANTIC FILM, LES FILMS Marcel PAGNOL, M. ROCHER, KLANGFILM, CRE, L.T.C. SAINT-CLOUD, UNIVERSEL, Compagnie Cinématographique Fumière, MICHAUX & GUÉRIN, and RAPID UNIVERSAL TRANSPORT.

POUR VENDRE VOTRE CINÉMA. Établissements REYNALD 19, Rue Lafayette (Opéra) - TRInité 37-70 - 37-71. PARIS - BANLIEUE - PROVINCE. Nous avons acheteurs immédiats aux meilleures conditions.

"ACTUAL"

*ensemble sonore
haute fidélité*

**GRANDE PUISSANCE
30 WATTS**

convenant aux plus grandes salles

DIMENSIONS RÉDUITES compatibles avec les plus petites cabines (largeur 54 cm, hauteur 49 cm5, épaisseur 20 cm)

SÉCURITÉ SANS PRÉCÉDENT, l'opérateur peut entretenir l'installation, évitant d'avoir à la dépanner.

APPAREIL DE MESURE contrôlant le secteur et servant pour la vérification des circuits.

SURVOLTEUR-DÉVOLTEUR permettant de faire fonctionner l'amplificateur sous la tension strictement nécessaire

PROTECTION PAR CONJONCTEUR-DISJONCTEUR sur le secteur et fusible lumineux sur la haute tension.

CONDENSATEURS SUR FICHES à culot octal, standardisés les condensateurs se changent comme les lampes.

CONVIENT POUR LE 35^{mm} COMME POUR LE 16^{mm}

CHARLES OLIVÈRES

88 AVENUE KLÉBER - PARIS - 16^e - KLÉ : 96-40

AGENT GÉNÉRAL

DES ÉTABL^{TS} **A. CHARLINI**

systeme
sonore



Procédés
A. Charlin

le matériel "HORTSON"

Modernise

l'installation
de toute cabine

Reproduction Intégrale
LECTEUR DE SON - AMPLIFICATEUR - HAUT-PARLEUR

COMPTOIR
GÉNÉRAL
MATÉRIEL
CINÉMATOGRAPHIQUE
60, rue d'Hauteville
TAI. 50-85 PARIS (10^e)